GEORGES THUOT, ptre

Notre-Dame du Canada

(Notes historiques sur la dévotion mariale au Canada)

ÉDITIONS SERVICE MARIAL
816, rue Ontario (est),
Montréal

Notre-Dame du Canada

Nihil obstat :
ROSARIO LESIEUR, P.S.S.,
censeur délégué.
Montréal, le 18 décembre 1950.

Imprimatur :
† P.-E. CARD. LÉGER,
archevêque de Montréal.
Montréal, le 4 juin 1954.

DU MÊME AUTEUR :

Catéchisme abrégé d'Action catholique (tract), 1934 (épuisé).
Les Amicales Féminines Catholiques (tract), 1934 (épuisé).
Le Christ, notre roi, 1935. (2e édition), (épuisé).
Aux origines de Montréal, 1942.
Le catéchisme en anecdotes canadiennes, 1946.
Vers les brebis perdues (tract), 1948.

L'auteur déclare vouloir se conformer aux décrets du pape Urbain VIII et s'en remettre aux décisions de l'Église quant à la sainteté des personnages mentionnés et au caractère surnaturel des faits racontés dans ce volume.

GENÈSE ET DÉDICACE

Au printemps de 1947, à l'occasion du Congrès marial d'Ottawa, on demanda à l'auteur des pages qui suivent, de prononcer, à Montréal, une conférence traitant, sous forme anecdotique, du rôle de la Sainte Vierge dans l'histoire du Canada.

Or les recherches qui s'imposèrent à cette fin ont permis de découvrir une matière riche, pétillante d'intérêt, encore que peu exploitée et débordant de beaucoup les cadres d'une simple causerie.

Telle est la genèse du livre que voici. Et pour tardive que s'avère la publication qui en avait été alors suggérée, on conviendra tout de même qu'il est assez heureux qu'elle coïncide avec l'Année mariale.

Malgré les carences et les imperfections diverses de ce trop modeste volume, l'auteur se permet d'oser l'offrir d'abord — telle la plus humble violette — en hommage à la Très Sainte Vierge.

Il désirerait le dédier aussi, en filial souvenir, à sa mère de la terre qui, la première, lui a appris à aimer sa Mère du ciel.

Georges THUOT, ptre

PRINCIPAUX AUTEURS CONSULTÉS :

BERTRAND (Camille): *Monsieur de La Dauversière.*

BRETON (P.-E., o.m.i.) : *Cap-de-la-Madeleine, Cité mystique de Marie.*

BREYNAT (Mgr Gabriel, o.m.i.): *Cinquante ans au Pays des Neiges.*

DUCHAUSSOIS (Pierre, o.m.i.): *Aux glaces polaires ; Les Sœurs Grises dans l'Extrême-Nord du Canada ; Rose du Canada.*

FAILLON (Étienne-Michel, p.s.s.): *Histoire de la Colonie française en Canada ; Vie de la Sœur Bourgeoys ; Vie de Mlle Le Ber.*

FERLAND (Abbé J.-B.): *Cours d'Histoire du Canada.*

GÉLINAS (Abbé J.-G.): *En veillant avec les petits de chez nous.*

GOSSELIN (Mgr Auguste): *L'Église du Canada, depuis Mgr de Laval jusqu'à la Conquête.*

GOYAU (Georges): *Les origines religieuses du Canada.*

JÉSUITES : *Journal des*

JÉSUITES : *Relations des*

LANGEVIN (Frédéric, s.j.): *Mgr Ignace Bourget.*

LEBLOND De BRUMATH (A.): *Histoire populaire de Montréal.*

LECOMPTE (Édouard, s.j.): *Sir Joseph Dubuc.*

MONDOUX (Sœur hospitalière de S. J.): *L'Hôtel-Dieu, premier Hôpital de Montréal.*

ROUVIER (Frédéric, s.j.): *Les Bienheureux Martyrs de la Compagnie de Jésus au Canada.*

SALVAIL (Élie de) : *366 Anniversaires canadiens.*

TÊTU (Mgr Henri): *Les évêques de Québec.*

CHAPITRE PREMIER

CARTIER — CHAMPLAIN — QUÉBEC

Un jour, au siècle dernier, on disait à Georges-Étienne Cartier : « Un tel est mort libre-penseur. » Et le célèbre ministre de répondre : « Allons ! il se trompait ; un Canadien français doit être catholique. »

De même, en 1730, l'intendant Hocquart, qui les avait bien connus, écrivait de nos ancêtres : « Tous sont attachés à la religion », c'est-à-dire, à l'Église.

Or, chez nous, le culte de vénération à la Sainte Vierge va de pair avec le culte d'adoration pour Notre-Seigneur Jésus-Christ.

*

* *

La dévotion mariale, au Canada, remonte aux voyages mêmes de Jacques Cartier. Car ce grand marin et explorateur fut aussi un excellent catholique. Il se devait donc d'être filialement dévôt à la Mère du fondateur de l'Église catholique. Qu'il le fût, en effet, il n'y a, pour le démontrer, qu'à reproduire quelques traits consignés dans le récit de ses explorations.

Il nous apprend, par exemple, qu'en partant pour son deuxième voyage, le 19 mai 1535, il ne manque pas d'emporter « une statue de la très Sainte Vierge pour son usage et celui des siens ». Le 15 août il donne le nom de l'Assomption à la grande île, appelée aujourd'hui Anticosti. Rendu à Hochelaga, il « fit ranger et s'asseoir toutes les femmes, et leur distribua des chapelets d'étain et d'autres menus objets ».

Pendant qu'il hiverne, au bord de la rivière qu'il a baptisée Sainte-Croix, une espèce de « scorbut fait de grands ravages parmi ses hommes ». Il les « met en prière, fait porter une image ou une statue de la Vierge Marie, à travers les neiges et les glaces » — on est au mois de février 1536 — « et la fait placer contre un arbre, distant du fort d'un trait d'arc. De plus, il ordonna que, le dimanche suivant, la messe serait chantée dans ce lieu et devant cette image ; et que tous ceux qui seraient en état de marcher (...) iraient à la procession, « chantant les sept psaumes (pénitentiaux) de David avec la litanie, en priant la dite Vierge qu'il lui plût prier son cher Enfant qu'il eût pitié de nous. » Ce qui fut fait au jour indiqué. C'est dans cette circonstance que Jacques Cartier s'engagea à accomplir « le pèlerinage de Notre-Dame de Rocquamadour dans le Quercy », si Dieu lui faisait la grâce de retourner en France. « Or, peu de temps après, un sauvage lui indiqua un remède », vraisemblablement l'épinette blanche. Ce traitement fut essayé avec succès ; et « les guérisons furent si rapides et si complètes que tous ceux qui voulurent s'en servir furent sur pied en huit jours. »

*

* *

Après le découvreur du Canada, le fondateur de Québec. « Dès mon jeune âge, écrit Samuel de Champlain, l'art de la navigation m'a attiré à l'aimer, et m'a provoqué à m'exposer, presque toute ma vie, aux ondes impétueuses de l'océan. Il m'a fait côtoyer une partie des terres de l'Amérique et principalement de la Nouvelle-France, où j'ai toujours eu le désir de faire fleurir le lys avec l'unique religion catholique, apostolique et romaine. »

Il n'est donc pas étonnant de voir Champlain, à l'exemple de Cartier, exposer aux sauvages de Tadoussac, en 1603, « la foi catholique, sans omettre le culte des saints, l'un des points que combattaient alors les Huguenots ».

Or Marie étant « la reine de tous les saints », l'explorateur ne pouvait pas ne pas l'honorer spécialement. Ainsi, au Fort de Québec, où il résidait, il aura soin de faire sonner « la Salutation angélique, au commencement, au milieu et à la fin du jour ».

Alors qu'il était forcément retenu en France, après la prise du Canada par les frères Kirke, Champlain avait fait vœu de bâtir, à Québec, une chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge, si les Français rentraient en possession de la Nouvelle-France, et de la désigner pour cela sous le titre de Notre-Dame-de-la-Recouvrance. « Voyant ses désirs heureusement accomplis », et une fois revenu au pays, « il fit construire, en 1633, près du Fort, aux frais de la Compagnie de la Nouvelle-France, la chapelle dont nous parlons ; et, par une coïncidence assez remarquable, on plaça sur l'autel de cette chapelle, une image en relief de Marie », « un tableau **recouvré** du naufrage dans lequel périt le P. Noyrot », jésuite. « Ballotté par la mer et jeté sur la côte par les flots, ce tableau fut recueilli sans avoir été gâté, et fut envoyé à Québec pour orner la chapelle votive de Champlain. »

Il n'est, sans doute, pas excessif de prétendre que le fondateur de Québec dut à sa dévotion à Marie la chasteté qui caractérisa sa vie.

Il mourut le jour de Noël de l'année 1635. Il avait institué « la Vierge Marie pour son héritière », et il léguait « à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Recouvrance tout le mobilier qu'il avait à Québec et des sommes importantes ».

CHAPITRE II

MONTRÉAL — LA DAUVERSIÈRE — MAISONNEUVE
MARGUERITE BOURGEOYS — JEANNE LE BER

Quoi qu'en pensent plusieurs, le principal fondateur de Montréal ne fut pas Maisonneuve, mais Jérôme Le Royer de La Dauversière.

Élève au collège de la Flèche, ce dernier fait partie de la Congrégation de la Sainte Vierge, placée sous le vocable de la Purification.

Marié, plus tard, il devint le père de cinq enfants dont quatre se consacrèrent à Dieu.

La Dauversière entretenait une grande dévotion pour Marie et, en particulier, pour son Immaculée Conception. Voici la belle prière qu'il lui écrivait, un jour : « Je vous supplie, Vierge sainte, d'être auprès de mon Dieu mon avocate et ma singulière patronne, mettant sous votre protection mon salut, mon honneur, mes biens et ma vie (...) Vous recommandant mon épouse et mes enfants, que je vous dévoue et consacre (...) Bénissez cette petite famille, laquelle est plus à vous qu'à moi. Je me propose de ma part de procurer toute ma vie, et par tous les moyens que ma condition me permet, l'avancement de votre gloire et de votre service, singulièrement l'honneur et l'estime de votre sainte et Immaculée Conception, toujours sous l'aveu de la sainte Église catholique, apostolique et romaine. »

Le 2 février, « le jour de la Purification de l'année 1630, La Dauversière (...) ayant communié et s'étant consacré à la Sainte-

Famille, lui, sa femme et ses enfants, en faisant ses prières se sentant animé d'une ardeur extraordinaire et comme ravi en extase, il lui sembla que Dieu lui commandait de travailler à l'établissement de la Congrégation des filles Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche et qu'il lui dictait comme mot à mot le premier chapitre de leurs constitutions. »

L'année suivante, 1631, « Dieu ordonne à son fidèle serviteur de ne point négliger l'ordre qu'Il lui avait donné d'instituer une Congrégation d'Hospitalières et d'établir un Hôtel-Dieu desservi par elles à Montréal, dans la Nouvelle-France. »

De passage à Paris, en 1635, La Dauversière « se crut obligé, avant de traiter aucune affaire, de commencer par ses dévotions ordinaires ; il alla donc à Notre-Dame pour rendre ses devoirs à cette Mère de bonté, et se mettre sous sa protection, la priant de bénir toutes ses entreprises (...) Après sa communion, il resta longtemps en oraison intimement uni à Dieu. Étant demeuré seul aux pieds de la Sainte Vierge, comme hors de lui-même, il vit distinctement Jésus, Marie, Joseph, et entendit Notre-Seigneur qui s'adressant à la très Sainte Vierge, lui dit : « Où pourrai-je trouver un serviteur fidèle ? » Il répéta trois fois : « serviteur fidèle ». La Sainte Vierge lui répondit : « Voici, Seigneur, ce serviteur fidèle », en prenant Monsieur Le Royer par la main et le présentant à son très cher Fils. En même temps, Notre-Seigneur le reçut avec bonté et lui dit : « Vous serez donc désormais mon serviteur fidèle, je vous revêtirai de force et de sagesse, vous aurez pour guide votre ange gardien ; travaillez fortement à mon œuvre, ma grâce vous suffit et ne vous manquera point. Recevez cet anneau et en donnez un semblable à toutes celles qui se consacreront dans la Congrégation que vous allez établir. »

Telle est l'atmosphère merveilleuse et surnaturelle qui baigne l'établissement de Montréal, intimement lié à celui de l'Institut des Hospitalières.

Avec l'aide de Dieu, impétré surtout par Marie, La Dauversière recrute, pour l'exécution de ses projets, pas moins de trente-cinq associés, tous choisis dans la haute société parisienne.

Pendant que Maisonneuve attendait à Québec de pouvoir passer à Montréal, les Dames et Messieurs de la Compagnie se réunirent, le 2 février 1642, en la fête de la Présentation de Jésus au Temple, vers les 10 heures du matin, en l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris. M. Olier célébra la messe à l'autel de la Sainte Vierge, les autres prêtres la dirent en même temps aux autels voisins, et les laïques firent la sainte communion.

Tous ensemble, ils consacrèrent l'île de Montréal à la Sainte-Famille de Jésus, Marie, Joseph, sous la protection particulière de la Sainte Vierge.

« Enfin, ils se consacrèrent eux-mêmes à cette sainte œuvre et s'unirent ensemble en participation de prières et de mérites, afin qu'étant conduits d'un même esprit, ils travaillassent plus purement pour la gloire de Dieu et pour le salut des peuples de la Nouvelle-France. » Il en fut de même le 15 août suivant.

De Paris, transportons-nous à Montréal. Voici ce que raconte le P. Vimont : « Le quinzième d'août » 1642, c'est-à-dire, trois mois après l'arrivée des premiers colons, « on solennisa la première fête en cette île-sainte, le jour de la glorieuse et triomphante Assomption de la Sainte Vierge. Le beau tabernacle que ces Messieurs ont envoyé » de France « fut mis sur l'autel d'une chapelle, qui pour n'être encore bâtie que d'écorce, n'en est pas moins riche. Les bonnes âmes qui s'y rencontrèrent communièrent.

« On mit sur l'autel les noms de ceux qui soutiennent les desseins de Dieu en la Nouvelle-France, et chacun s'efforça de bannir l'ingratitude de son cœur et de se joindre avec les âmes saintes qui nous sont unies par des chaînes plus précieuses que l'or et que les diamants, chanta le **Te Deum** en action de grâces, de ce que Dieu nous faisait la grâce de voir le premier jour d'honneur et de gloire, en un mot la première grande fête de Notre-Dame de Montréal ; le tonnerre des canons fit retentir toute l'île, et les démons quoiqu'accoutumés aux foudres, furent épouvantés d'un bruit qui parlait de l'amour que nous portons à la grande Maîtresse ; je ne doute quasi pas que les Anges tutélaires des Sauvages et de ces contrées n'ayent marqué ce jour dans les fastes du Paradis. Après l'instruc-

tion faite aux Sauvages, se fit une belle procession, après les Vêpres, en laquelle ces bonnes gens assistèrent, bien étonnés de voir une si sainte cérémonie... »

C'est probablement vers ce temps-là que le nom de Ville-Marie fut définitivement choisi pour désigner la ville nouvelle. « Cette appellation fut de langage courant jusque vers 1670. Les documents la conservèrent jusqu'en 1705, alors que le nom de Montréal apparaît pour la première fois sous la plume de l'intendant Raudot. Dans les documents religieux, Ville-Marie est restée en latin **Marianopolis.** »

Les Associés adoptèrent aussi un sceau qui était « de forme circulaire, à l'effigie de la Vierge, tenant entre ses bras l'Enfant-Jésus, et portant en exergue les mots : « Notre-Dame de Montréal ».

En 1643, le roi « fit don à la Société d'un navire de 350 tonneaux, qui fut nommé le « Notre-Dame ».

*

*   *

Voici encore un beau texte qui marque bien les origines mariales de notre ville. C'est une lettre adressée, en 1643 aussi, par les Associés, au pape Urbain VIII. Ils s'expriment en ces termes : « Très Saint-Père : Les très humbles suppliants, pleins de sollicitude pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France, et offrant pour une si grande œuvre leurs prières et leurs personnes, s'approchent des pieds de Votre Sainteté, lui exposent ce qui suit :

« Il s'est écoulé déjà quatre ans depuis que, par le mouvement de Dieu, très bon et très grand, plusieurs personnes des principales conditions de la France, tant ecclésiastiques que séculières, de l'un et de l'autre sexe, ducs, comtes, conseillers sont entrés dans cette Compagnie, afin de procurer les bienfaits de la foi à ces nations. Pour accomplir cette œuvre, la Société a choisi le lieu qui est nommé l'île de Montréal ; et cette île, qu'elle possédait légitimement, elle l'a donnée en propre à l'Immaculée Mère de Dieu, qu'elle a choisie pour la patronne de la conversion des infidèles, et voulant qu'elle fut la Mère et la Reine de tous les habitants de l'île de Montréal, elle

lui a dédié une chapelle, où les RR. PP. de la Société de Jésus célèbrent le saint Sacrifice et conservent le divin Sacrement... »

Les suppliants demandaient, entre autres choses, « l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés, les jours des fêtes de la Purification et de l'Assomption, à tous ceux qui, étant en France, dans quelque lieu que ce soit, visiteront une église dans leur commodité, et qui, après s'être confessés, recevront la divine Eucharistie. Pareillement la même indulgence, chaque année, à tous ceux qui, dans la Nouvelle-France, visiteront la chapelle de la Mère de Dieu, dans l'île de Montréal, les mêmes jours de fêtes... »

On demandait aussi au pape « d'accorder deux autels privilégiés, l'un dans la dite île de Montréal, à la chapelle de la Mère de Dieu ; l'autre à Paris, dans la chapelle érigée et choisie par les Associés, où ils ont coutume de s'assembler pour délibérer sur ce dessein de la Propagation de la Foi, pour faire leurs offrandes et vaquer à cette œuvre, selon Dieu. »

« La lettre des Associés nous révèle, écrit un auteur, que les Messieurs et Dames de Montréal ont une singulière façon de traiter des affaires de la colonie. C'est dans une chapelle qu'après avoir entendu la messe et communié, ils discutent les intérêts de l'entreprise, souscrivent les fonds nécessaires et s'entretiennent de la grande affaire. Est-il un seul autre exemple dans toute l'histoire du monde que des fondateurs d'une ville aient choisi une chapelle, comme salle de conseil d'administration, et un autel privilégié, pour déposer leurs mises de fonds ? »

On sait que la cause de Jérôme Le Royer de La Dauversière a été introduite à Rome. Quelle gloire pour Montréal si, un jour, son fondateur principal montait sur les autels ! Mais, en attendant, pourquoi pas un monument en son honneur dans cette ville que le Ciel lui inspira de fonder ?

Elle est aujourd'hui plus que tricentenaire. Pourtant sa fondation fut qualifiée de « folle entreprise » par beaucoup de contemporains qui l'assaillirent de critiques et d'objections. À quoi une solide réponse fut opposée sous le titre de « les véritables motifs de

Messieurs et Dames de la Société de Montréal ». En voici un bref extrait : « Vous assurez, il est vrai, qu'il ne se fait plus de miracles ; mais nous n'avons pas besoin de miracle pour Montréal. Le moindre concours des grâces de Dieu est plus que suffisant pour le succès de cet ouvrage. Appuyés sur sa parole : **Allez enseigner toutes les nations,** et croyant que cette œuvre est de lui, nous n'en recherchons d'autres signes que les desseins et les succès de son Église. Si tout cela nous manque, si les périls nous pressent, nous avons une puissante Maîtresse, et nous irons nous jeter à ses pieds pour implorer un secours extraordinaire. Nous avons déjà si souvent ressenti sa protection dans nos extrémités, qu'au besoin vous en entendrez des nouvelles. »

M. Jean-Jacques Olier, fondateur de Saint-Sulpice et co-fondateur de Montréal, ne dut pas être le dernier à vouloir exalter ainsi la puissance de la Sainte Vierge. C'est bien dans la ligne de sa dévotion.

*

*　　*

Paul Chomedey de Maisonneuve, « ce fidèle serviteur de Marie » comme l'appelle la Mère Juchereau, le premier gouverneur de Montréal, avait reçu, en prenant congé de sa soeur, religieuse à Troyes, et qui brûlait de passer à Ville-Marie, une image de la Vierge, sur laquelle elle avait écrit :

Sainte Mère de Dieu, pure vierge au cœur loyal,
Gardez-nous une place en votre Montréal.

Mais avant d'accueillir des moniales, il fallait défendre l'établissement contre les barbares. Dans ce but, Maisonneuve avait formé parmi les colons « une compagnie de soldats sous le titre de compagnie de la très Sainte Vierge, qui devaient être toujours dans la disposition de sacrifier leur vie pour conserver celle des autres colons, et qui pour cela faisaient tour à tour la garde auprès des habitations et des champs, où les sauvages avaient coutume de se cacher pour les surprendre. » Ils étaient au nombre de soixante-trois en l'honneur des soixante-trois années que la Sainte Vierge, selon une pieuse tradition, aurait passées sur la terre. « Tous les dimanches,

écrit Sœur Bourgeoys, Maisonneuve en marquait pour communier chaque jour de la semaine, et leur faisait une exhortation. Quand les soldats montaient la garde, c'était toujours avec des prières. »

*

* *

La signataire de ces lignes est une de nos plus pures gloires, et quelle joie pour nous de pouvoir l'invoquer maintenant sous le titre de bienheureuse !

Née à Troyes en 1620, elle fut environ douze ans préfète de la Congrégation externe des jeunes filles de cette ville. Invitée à passer en Nouvelle-France, elle désirait quelque marque incontestable de la volonté de Dieu. Elle l'obtint. Alors qu'elle était dans sa chambre et occupée de tout autre chose que de son voyage, « un matin, dit-elle, étant bien éveillée, je vois devant moi une grande dame, vêtue d'une robe comme de serge blanche, qui me dit : **Va, je ne t'abandonnerai point** ; et je connus que c'était la Sainte Vierge, quoique je ne visse pas son visage ; ce qui me rassura pour ce voyage et me donna beaucoup de courage, et même je ne trouvai plus rien de difficile quoique pourtant je craignisse les illusions. »

Nul n'a le droit d'ignorer ce que la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame a accompli en cette ville et en ce pays, par elle-même et par ses filles. À quoi, sans doute, Marie ne fut pas étrangère, elle qui occupe une place éminente en cette communauté, comme on va le voir.

En l'année 1679, Marguerite Bourgeoys, résolut de se démettre de sa charge, et, « ayant rassemblé ses sœurs, elle leur proposa de faire parmi elles l'élection d'une autre supérieure en sa place. À peine leur eût-elle fait cette proposition, que toutes, comme d'une seule voix et sans s'être rien communiqué auparavant entre elles, s'écrièrent qu'elles choisissaient la très Sainte Vierge pour leur première supérieure, leur institutrice, leur fondatrice et leur bonne mère pour le temps et pour l'éternité ; et qu'elles priaient la Soeur Bourgeoys de continuer à gouverner la Congrégation en la

place et sous la protection de cette mère commune. » « Alors la Sœur Bourgeoys, se prosternant avec toute la communauté devant l'image de Marie, lui adressa sur-le-champ la prière suivante: « Ô très Sainte Vierge, voici la petite troupe de vos servantes qui se sont consacrées au service de Dieu sous votre conduite ! Elles souhaitent de vous suivre comme des filles bien nées suivent leur mère et leur maîtresse, et elles vous regardent comme leur chère institutrice et leur première supérieure, dans l'espérance que notre bon Dieu agréera notre élection, et vous donnera le domaine de cette petite communauté, qui est votre ouvrage (...) »

Il ne faut donc pas s'étonner du bien accompli et des progrès réalisés par la Congrégation de Notre-Dame sous une supérieure non moindre que la Sainte Vierge.

*

* *

Mais il y a un autre monument que, dans un autre domaine, Marguerite Bourgeoys a laissé à Montréal : la chapelle de Bonsecours. Il n'y avait pas quatre ans qu'elle était à Montréal, lorsqu'elle obtint la permission du desservant, le P. Pijart, s.j., de bâtir cet édifice. C'était au printemps de 1657. « J'excitai, écrit-elle, le peu de personnes (qu'il y avait alors à Montréal) à ramasser des pierres, et je demandais quelques journées pour cette chapelle à ceux pour qui je faisais quelque travail (d'aiguille). On charria du sable, et les maçons s'offrirent. Le Père Pijart la nomma Notre-Dame de Bon-Secours ; le Père Lemoine mit la première pierre, et M. Closse (qui tenait la place de gouverneur en l'absence de M. de Maisonneuve), fit graver sur une lame de cuivre l'inscription nécessaire ; enfin, les maçons commencèrent » et posèrent les fondements.

Malheureusement, pour diverses raisons, le travail fut interrompu pour ne reprendre qu'en 1675, c'est-à-dire dix-huit ans plus tard.

Cette chapelle, dédiée à la Sainte Vierge sous le titre de l'Assomption, ne tarda pas à être chère à nos ancêtres comme elle l'est encore à nous-mêmes. Sœur Morin en témoigne, lorsqu'elle écrit : « On y dit tous les jours la sainte messe, et même plusieurs fois le

jour, pour satisfaire à la dévotion et à la confiance des peuples, qui sont grandes envers Notre-Dame de Bon-Secours. On y va aussi en procession pour les besoins et les calamités publiques, avec bien des succès. C'est la promenade des personnes dévotes de la ville, qui y vont tous les soirs en pèlerinage ; et il y a peu de bons catholiques qui, de tous les endroits du Canada, ne fassent des vœux et des offrandes à cette chapelle dans tous les périls où ils se trouvent. Je dis ceci pour faire connaître que l'origine de cette dévotion est due à la piété et au zèle de la Sœur Bourgeoys pour faire honorer la très digne Mère de Dieu... »

*

* *

Au couvent même de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, a séjourné longtemps la plus riche héritière de la Nouvelle-France : Jeanne LeBer, morte en odeur de sainteté, en 1714, à l'âge de 52 ans. Elle en avait vécu trente-cinq dans la plus stricte réclusion, d'abord au domicile de ses parents et ensuite à la Congrégation.

De cette vie de solitude, d'austérité et de travail, trois dévotions émergent, à savoir pour Jésus-Eucharistie, la Sainte Vierge et les saints Anges.

C'était en 1711. Le Canada était menacé par des forces de beaucoup supérieures aux siennes. Trois mille Anglais partaient de New-York pour surprendre Montréal guère fortifié, tandis que par mer s'avançait, formidable, une flotte pour attaquer Québec.

Sa cousine explique à la recluse que « si les Anglais ont un peu bon vent, leur flotte arrivera à tel jour devant Québec ; et c'en sera fait de la colonie » ; mais Jeanne LeBer, après quelques instants de silence, répond : « Non, ma Sœur : la très Sainte Vierge aura soin de ce pays ; elle en est la gardienne, nous ne devons rien craindre. » Puis elle lui remet une image de Marie sur laquelle elle écrit une prière.

Cependant son cousin, le baron de Longueuil, gouverneur de Montréal, veut aller à la rencontre de l'ennemi, et demande un étendard à Jeanne LeBer. Celle-ci lui en donne un où est peinte

l'image de la Sainte Vierge et sur lequel elle écrit ces mots : « Nos ennemis mettent toute leur confiance dans leurs armes : mais nous mettons la nôtre au nom de la Reine des Anges, que nous invoquons. Elle est terrible comme une armée rangée en bataille ; sous sa protection, nous espérons vaincre nos ennemis. » M. de Belmont, supérieur du Séminaire, bénit l'étendard et le met entre les mains du gouverneur, dans l'église paroissiale, en présence de tout le peuple.

De leur côté, les dames de Montréal « s'obligent par vœu à ne point porter de rubans ni de dentelles pendant un an ».

Enfin, les Demoiselles de la Congrégation externe et d'autres « firent vœu de bâtir en l'honneur de la Mère de Dieu, une chapelle sous le nom de Notre-Dame de la Victoire, si l'on était préservé du malheur qu'on avait tant sujet d'appréhender et qui semblait inévéritable. » Du reste, des prières instantes se faisaient dans tout le pays. La Sainte Vierge les exauça.

« Nous apprîmes, dans la suite, écrit la Mère Juchereau de Saint-Ignace, qu'au nord de l'île aux Oeufs (...) huit des plus gros vaisseaux s'étaient brisés avec une violence épouvantable sur les rochers et sur la batture... » Plus de trois mille Anglais périrent. L'amiral Walker retourna en Angleterre où un nouveau désastre l'attendait. Quant à l'armée qui devait attaquer Montréal, elle rebroussa chemin.

La Nouvelle-France était sauvée. Marie l'avait gardée.

À Montréal, fut posée, en 1718, la première pierre de la chapelle que les demoiselles avaient fait vœu d'élever en l'honneur de Notre-Dame de la Victoire.

*

* *

Mais ce n'était pas la première fois que la Sainte Vierge protégeait ainsi le Canada. En 1690, trente-quatre vaisseaux, sous le commandement de l'admiral Phipps, s'étaient arrêtés devant Québec pour s'en emparer. C'est alors que Frontenac avait dit à l'envoyé : « Allez, je vais répondre à votre maître par la bouche de mes

canons ». Cependant la flotte commença le bombardement de la ville. À mesure que le danger augmentait, les prières publiques redoublaient. « Les citoyens avaient pris pour patronne et protectrice la très Sainte Vierge ; une de ses bannières avait été apportée de Montréal par M. Joseph Séré de La Colombière, aumônier des milices, qui, lors de sa descente, l'avait placée, comme un signe de salut, à l'avant du canot qu'il montait. Cette bannière était portée en procession dans toutes les églises... Les Dames s'étaient engagées par un vœu solennel à se rendre en pèlerinage à l'église de la basse-ville, si la Sainte Vierge obtenait leur délivrance. »

Le 21 octobre, les habitants de Québec eurent la joie de voir s'éloigner la flotte et ils commencèrent sans tarder leurs actions de grâces. Par une ordonnance de Mgr de Saint-Vallier, le dimanche dans l'octave de la Toussaint, « on porta l'image de la Sainte Vierge aux quatre églises où l'on fut en station, et l'on chanta le **Te Deum** à la cathédrale ». De plus, pour se conformer au vœu qui avait été fait, l'évêque décida de dédier l'église de la basse-ville, Notre-Dame-de-la-Recouvrance, à Notre-Dame-de-la-Victoire. Lors du désastre de la flotte de Walker, en 1711, elle deviendra Notre-Dame-des-Victoires.

*

*   *

Si la Sainte Vierge protégea souvent nos ancêtres contre les attaques des Anglais, elle ne leur ménagea pas davantage son secours contre les Iroquois. Ainsi, l'année 1653 avait été particulièrement dure pour les Montréalais. Les Indiens ne cessaient de les harceler « dressant à toute heure des embuscades, tenant nos Français si étroitement assiégés, qu'on n'osait tant soit peu s'écarter, sans un danger évident de perdre la vie... » C'est alors que les Jésuites portèrent les colons « à avoir recours à la Sainte Vierge, par quelque dévotion extraordinaire. On fit des jeûnes, des aumônes, on institua les oraisons des Quarante-Heures, on offrit plusieurs communions en son honneur, bref on fit un voeu solennel de célébrer publiquement la fête de la Présentation, demandant à Dieu par l'entremise de cette Mère des bontés, ou qu'il arrêtât la fureur de

ces ennemis, ou qu'il les exterminât, s'il prévoyait qu'ils ne se voulussent pas convertir, ni rendre à raison. Chose étrange et très remarquable, les Iroquois depuis ce temps-là, non seulement n'ont eu aucun avantage dessus nous, mais ils ont perdu beaucoup de leur monde dans leurs attaques ; et Dieu, à la parfin, les a si fortement touchés qu'ils ont demandé la paix. »

Voici un exemple de cette protection mariale toute particulière. « Vingt-six Français, se trouvant renfermés au milieu de deux cents Iroquois, devaient perdre la vie sans le secours de cette Princesse. Ces barbares firent une décharge sur eux, d'un lieu fort proche ; ils tirèrent deux cents coups sans tuer ni blesser pas un des nôtres. Ce n'est pas qu'ils ne manient très bien leurs armes ; mais c'est que Dieu voulait en cette attaque, vérifier le proverbe qui dit que ce que Dieu garde est bien gardé. Le Fils de Marie ne refuse rien à sa sainte Mère. Il écarta les balles des ennemis, et dirigea si bien celles des Français qu'ils renversèrent quantité des assiégeants, et mirent en fuite ceux qui réchappèrent de la mort ou des blessures notables. »

CHAPITRE III

LES TROIS-RIVIÈRES — LE CAP-DE-LA-MADELEINE

Entre Québec et Montréal, il y a un autre établissement célèbre où règne la dévotion à Marie, et où se déploie sa puissance. Dans la **Relation** de 1651, on lit : « Aux Trois-Rivières, quelques Français et quelques Hurons ont été tués cet été par des bandes iroquoises. Le secours qui nous est venu cette année de France est absolument nécessaire en ce lieu ; car, à vrai dire, il n'a pu subsister que par miracle. Les habitants attribuent leur conservation au recours extraordinaire qu'ils ont eu à la Sainte Vierge, dont il y avait un petit oratoire en chaque maison : l'un était dédié à Notre-Dame de Lorette, l'autre à Notre-Dame de Liesse, les autres à Notre-Dame des Vertus, de bon Secours, de bonne Nouvelle, de la Victoire, et à quantité d'autres titres sous lesquels on honore la Sainte Vierge en divers lieux de la chrétienté. C'était une dévotion ordinaire à ces pauvres habitants, d'aller visiter ces petits oratoires en divers jours de la semaine, principalement les samedis, que le concours y était plus grand, et en chaque maison, matin et soir, tout le monde se rassemblait pour y faire les prières en commun et l'examen de leur conscience, et pour y dire les litanies de la très Sainte Vierge, le chef de la famille étant d'ordinaire celui qui faisait les prières, et auquel tous les autres répondaient, femmes, enfants et serviteurs. »

En 1699, mourait en odeur de sainteté, à l'Hôpital des Trois-Rivières, le Frère Didace Pelletier, religieux récollet. C'était le 21 février, un samedi, comme il l'avait toujours demandé à la Sainte Vierge, à laquelle il « rendait continuellement des tributs comme un esclave à sa Maîtresse », dit le Père Joseph. Mgr de

Saint-Vallier viendra prier sur sa tombe, y sera guéri d'une fièvre maligne et autorisera, en 1717, une enquête sur les faits miraculeux attribués à l'intercession du serviteur de la Sainte Vierge.

Évoquons ici le souvenir d'un grand orateur et lutteur de la même région, au siècle dernier. « Combien de fois, écrit l'abbé Gélinas, n'ai-je pas rencontré Mgr Laflèche, le vieil évêque des Trois-Rivières, égrenant son chapelet dans les rues de sa ville épiscopale ! Je crois bien qu'il n'allait jamais à la promenade sans avoir son chapelet à la main. »

*

* *

À une lieue de cette ville, il y a le Cap-de-la-Madeleine, « Sainte-Madeleine-du-Cap », comme disait Mgr de Saint-Vallier. En 1749, un de ses successeurs, Mgr de Pontbriand, y passa en visite pastorale. « Il fut profondément touché de la dévotion au saint Rosaire qui embaumait cette paroisse, son pieux sanctuaire, surtout, devenu déjà un lieu de pèlerinage. Tout cela remontait à un bon vieux prêtre du Séminaire de Québec, membre du chapitre, l'abbé Paul Vachon, canadien de naissance, qui fut curé du Cap l'espace de quarante ans. Dès 1694, il avait obtenu de Rome la permission d'ériger dans sa modeste église la confrérie du Saint-Rosaire, et il l'érigea en effet en 1697 avec l'agrément de son évêque, Mgr de Saint-Vallier... » Une autre église fut construite, en 1717, sous la direction de M. Vachon.

Environ un siècle et demi plus tard, un décret de Mgr Laflèche « ordonnait la construction d'une nouvelle église au Cap-de-la-Madeleine. On devait démolir le vieux sanctuaire pour en utiliser les matériaux dans la nouvelle construction. Mais le vieux curé de la paroisse, M. Luc Désilets, ne pouvant se résoudre à cette dure nécessité, fit vœu à la Reine du très Saint-Rosaire de la lui dédier en ex-voto, si elle lui obtenait durant l'hiver un pont de glace pour le transport de la pierre que ses paroissiens avaient préparée sur la rive sud du Saint-Laurent. La vieille église, en pierres brutes des champs, de soixante pieds par trente, remonte à 1717 (...) Tous les dimanches, après la messe, on récitait le chapelet pour obtenir le pont de glace. Janvier et février étaient passés et le fleuve

demeurait toujours libre. La saison des grands froids étant finie, il semblait que l'on n'avait plus rien à espérer. C'est alors que le pieux curé Désilets renouvela son vœu. À la surprise générale, le 15 mars au matin (1878), l'anse au Cap apparut couverte d'une couche de neige et de petits bancs de glace qu'un grand vent avait détachés du rivage. Le lendemain, des paroissiens guidés par M. Duguay, vicaire de la paroisse, confiants dans la Vierge du Rosaire, entreprirent de trouver un passage sur le fleuve. La nuit venue, on balise le passage et on arrose la neige qui relie les glaçons. Une quarantaine d'hommes travaillent toute la nuit avec assurance, se répétant les uns aux autres, en regardant la lumière du presbytère : « Il n'y a pas de danger, M. Désilets dit son chapelet. » Les jours suivants, le « pont des chapelets » parut couvert de voitures chargées de pierre et il se désagrégea dès que la quantité de pierre requise pour la construction de l'église eût été transportée. Depuis, la modeste chapelle est devenue un lieu de pèlerinage fréquenté. »

« En 1882, le général marquis de Charette, en visite au pays, acceptait d'être parrain des cloches (au Cap-de-la-Madeleine). Le 4 juillet, le héros de Mentana et de Loigny, le défenseur du trône pontifical, venait en compagnie de son épouse, s'agenouiller dans la chapelle du Saint-Rosaire. Il avouait, en cette occasion, se sentir heureux d'honorer la Sainte Vierge et de dire son chapelet tous les jours. »

La vénérable statue du Cap-de-la-Madeleine a été solennellement couronnée par un légat de saint Pie X, en 1904. Un grand nombre d'évêques, de prêtres et de fidèles assistaient à l'impressionnante cérémonie.

Cinq ans plus tard, en 1909, les Pères du Premier Concile Plénier de Québec émettaient le vœu que l'antique sanctuaire devienne un lieu de pèlerinage. C'était comme une reconnaissance officielle de la part de tout l'épiscopat du pays.

Qui dira, enfin, avec quel empressement et quelle émotion, les fidèles accueillirent Notre-Dame-du-Cap, alors que, pèlerine à son tour, elle passa, de ville en ville et de campagne en campagne, en route vers Ottawa, pour présider, si l'on peut dire, les grandioses assises du Congrès Marial de 1947 ?

CHAPITRE IV

GRÂCES ET FAVEURS ACCORDÉES À DES PARTICULIERS

Secourable à la Nouvelle-France en général, la Sainte Vierge le fut souvent aussi à bien des individus tombés dans le malheur, tels, par exemple, les prisonniers qui ne laissaient pas que de l'invoquer.

Combien touchante cette lettre que François Hertel, presqu'un enfant, capturé par les Iroquois, envoie à sa mère : « Ma très chère et très honorée Mère : Je sais bien que ma prise vous aura bien affligée ; je vous demande pardon de vous avoir désobéi. Ce sont mes péchés qui m'ont mis en l'état où je suis. Vos prières m'ont redonné la vie, et celles de Monsieur de S. Quentin, et celles de mes sœurs. J'espère que je vous reverrai devant l'hiver. Je vous prie de dire aux bons confrères de Notre-Dame, qu'ils prient Dieu et la Sainte Vierge pour moi, ma chère Mère, et vous, et toutes mes sœurs.

« C'est votre pauvre,
« Fanchon. »

La Sainte Vierge entendit ces prières. François Hertel fut libéré, et rendit plus tard de grands et courageux services à sa jeune patrie.

*
* *

En 1662, le Père Lemoyne et dix-huit Français captifs des Iroquois, ayant obtenu leur liberté, débarquèrent à Ville-Marie, aux acclamations des colons et se rendirent immédiatement à l'église paroissiale remercier le bon Dieu et la Sainte Vierge. « Il y a quelque chose de bien merveilleux dans leur délivrance, écrivait le P. La-

lemant, les uns ayant évité les feux, les autres les naufrages, par l'assistance sensible de Marie. Ce ne fut pas sans merveille, qu'en descendant d'Onnontagué, pour tirer à Ville-Marie, l'un des canots ayant versé au milieu d'un saut, deux Français, qui étaient dedans, demeurèrent un temps notable sous les eaux, sans être étouffés. Et ce qui est plus admirable encore, c'est que l'un d'eux vint paisiblement à tenir par le milieu des précipices, pendant que l'autre faisait du dos du canot renversé, un oratoire, et consacrait ces torrents, par la prière qu'il adressait à Dieu et à la Sainte Vierge, au milieu de leurs bouillons. »

*

*   *

Au cours de l'année 1663, les Algonquins de Sillery s'attaquent victorieusement à un parti d'Agniers, qui retiennent captif un milicien de la Sainte-Famille. « Étendu par terre, les pieds et les mains liés, il n'attendait plus que le coup de la mort et il allait le recevoir de la main d'un Algonquins, qui frappait en aveugle, lorsqu'il s'écrie : **Je suis Français !** À ces mots, on s'arrête, on se hâte de le délivrer ; et à peine voit-il ses liens rompus que, se jetant à genoux sur la terre trempée du sang ennemi, il rend à sa puissante Libératrice ses justes actions de grâces. » Car il s'était toujours confié à sa protection. « Il serait difficile de représenter la vive allégresse que firent éclater les colons de Ville-Marie au retour de leur concitoyen, surtout lorsqu'ils lui entendirent raconter les circonstances de sa délivrance, bien propre à ranimer dans tous les cœurs la confiance en Marie. » Il n'a pas été méconnaissant de ce bienfait, ajoute la **Relation** de 1663, ne pouvant entendre parler de la Sainte Vierge sans fondre en larmes, et publiant sans cesse les merveilles qu'elle a opérées pour sa délivrance ; car il devait périr dans cette attaque, par la grêle des balles qui sifflaient à ses oreilles, et qui jetaient par terre tous ceux qui étaient autour de lui. »

*

*   *

Encore un trait non moins extraordinaire. C'était au mois de janvier 1661. Trois Français revenaient de la chasse à l'orignal. Il

s'agissait de traverser à une lieue au-dessus de Québec. Ils équipent un vieux canot. Les glaces le coïncent. Un des hommes se noie. Le deuxième est sauvé. De même le troisième dont la fortune est particulièrement admirable. « Cet homme avant de s'embarquer, (...) réclama l'assistance de la Sainte Vierge, avec une grande ferveur. Il entra dans le canot comme dans un cercueil ; c'est l'opinion qu'il avait de cet embarquement (...) envisageant une mort certaine (...) Il fallut pourtant suivre ses compagnons (...) Bientôt la glace vint rompre le canot (...) Il se jette à la nage, quoiqu'il ne crut en aucune façon se pouvoir sauver (...) Tout d'un coup, il sentit sous ses pieds une glace sur laquelle, par une merveille bien grande, il se trouva debout ; mais cette glace était si faible et si petite, qu'elle ne le pouvait pas soutenir hors de l'eau ; il enfonça donc avec elle, mais seulement jusqu'aux genoux.

« À cet accident inopiné, il jugea bien qu'il y avait quelque chose de divin, et que la Sainte Vierge, à laquelle il avait eu recours, prenait soin de lui. Il demeura néanmoins cinq heures en cette posture, tout debout, les deux pieds dans l'eau glacée (...) Or comme ses pieds s'engourdissaient peu à peu, par la véhémence du froid (...) il ne les sentait presque plus. Son recours, en cette extrémité, fut encore à sa bonne Mère, qu'il ne pria jamais plus ardemment (...) Cependant sa glace le soutenait toujours, coulant entre deux eaux, suivant le cours de la marée. » À un moment donné, un autre morceau de glace se joignit au premier, de telle sorte que sans heurt, notre homme se trouva placé comme sur une chaise. Mais il « n'en peut plus. Que faire en cet état pendant l'horreur de la nuit ? La bise lui souffle au visage, et lui gèle tout le corps ; il est assis sur une glace au milieu d'un grand fleuve dont le courant l'écartait toujours des bords, et le traînait par le milieu de mille abîmes à une mort certaine. Il redouble ses cris et ses prières jusqu'à ce que le froid, lui tranchant la parole, l'interdit de ses sens. C'est lors que la Vierge toujours sainte et toujours bonne fit un coup de sa main aussi étonnant qu'il est miraculeux. Elle endormit ce pauvre homme sur ce lit de glace, mais d'un sommeil si paisible, qu'il fut porté avec le flux et le reflux de la marée, depuis environ le Cap-Rouge jusqu'au milieu de l'île d'Orléans, d'où il retourna à

Québec, ayant fait dix ou douze lieues de chemin, voguant toute la nuit au milieu de cent précipices, sans les connaître et sans être interrompu dans son sommeil. Admire qui voudra ce rencontre, il passe le prodige. Il fut néanmoins éveillé par l'effort d'une tentation de désespoir, dans lequel le diable le voulait précipiter, comme dans le plus profond de tous les gouffres ; mais l'ayant surmontée par les prières qu'il adressa à sa Libératrice, il se rendormit tout de nouveau, comme s'il eut eu la tête sur un chevet bien mol : il passa toute la nuit dans ce sommeil miraculeux, allant et venant sur ses deux glaces. Le matin, le bruit et les cris de ceux qui le cherchaient, l'éveillèrent : ils le trouvèrent assis sur la glace, comme sur le théâtre de la Providence ; il en pouvait bien faire une chaire de prédication, pour publier les merveilles de sa délivrance, et les bontés de la Sainte Vierge, qui sait faire d'un abîme un lieu d'assurance pour le salut de ses serviteurs. »

*

*   *

Nous avons le plaisir de consigner dans ce modeste volume, une faveur semblable attribuée à Marie par Louis Jolliet. Cet illustre Canadien, qui découvrit le Mississipi en 1673, écrivait le 10 octobre de l'année suivante : « Il n'y a pas longtemps que je suis de retour de mon voyage ; j'ai eu du bonheur pendant tout ce temps-là ; mais en m'en revenant, étant près de débarquer au Mont-Royal mon canot tourna ; et je perdis deux hommes et ma cassette, où étaient tous les papiers et mon journal. Après avoir été quatre heures dans l'eau, ayant perdu la vue et la connaissance, je fus sauvé par des pêcheurs, qui n'allaient jamais dans cet endroit ; et qui n'y seraient pas allés, si la Sainte Vierge ne m'avait pas obtenu cette grâce de Dieu qui arrêta le cours de la nature pour me faire tirer de la mort. »

*

*   *

Si Notre-Dame sauve des eaux, elle protège aussi contre les flammes. On en verra une autre preuve dans l'histoire de l'évasion merveilleuse d'un Montréalais, fait prisonnier par les barbares, vers la fin de l'hiver 1661. Dans le commencement comme dans la suite

de son malheur, il ne cessa de se recommander à la Sainte Vierge. C'est un bien curieux récit d'une extraordinaire aventure, et rédigé en un style savoureux.

« Les Iroquois, qui l'avaient destiné au feu et qui le conduisaient dans leur pays, craignant qu'il ne s'échappât de leurs mains, avaient soin de le lier durant la nuit et de mettre, de plus, ses mains et ses pieds dans les fentes de grosses pièces de bois en forme d'entraves. Ces bois ouverts avec violence, venant à se resserrer, étaient pour lui une torture des plus horribles, augmentée encore par la rigueur du froid ; car (...) il n'avait pour lit que la neige. Enfin, de peur qu'il ne s'échappât, malgré ces entraves, l'Iroquois auquel ce prisonnier était échu avait coutume de se coucher sur les pieds de son captif, afin d'être éveillé si l'autre venait à faire le moindre mouvement. Ce tourment dura un temps considérable, les vainqueurs s'étant détournés de leur route pour se livrer à la chasse ; et pendant le jour, le prisonnier était encore obligé de porter sur son dos leur bagage, comme s'il eût été une bête de charge, ce qui pourtant lui était plus tolérable que le repos de la nuit.

« On approchait du bourg où il devait terminer sa vie, lorsqu'il résolut de faire un dernier effort pour s'échapper, et après avoir renouvelé ses vœux et ses promesses à Marie, il fit si bien, une nuit, qu'il parvint à détourner doucement son maître de dessus ses pieds sans qu'il s'éveillât, et, s'étant heureusement dégagé de sa torture, il prit incontinent la fuite et s'enfonça dans les bois. Mais, après avoir beaucoup couru, par des broussailles et des halliers, jusqu'à perdre haleine, il reconnut, à sa grande frayeur, qu'il se retrouvait précisément à la cabane d'où il était parti. Il s'élance au plus tôt d'un autre côté, se met à courir avec plus de vitesse encore ; enfin, le jour commençant à poindre, il aperçoit de nouveau la cabane. Alors il monte sur un arbre, d'où il peut apercevoir les Iroquois ; il est témoin de leur étonnement, lorsqu'ils reconnaissent sa fuite ; et il les voit allant et venant tout autour de lui, suivant ses traces assez bien marquées par la neige, mais tellement confondues à cause des tours et des détours qu'il avait faits, que les Iroquois s'y perdaient eux-mêmes et ne sa-

vaient de quel côté le poursuivre. Le jour et la nuit suivants se passèrent dans ces frayeurs mortelles ; mais, le lendemain, tout le bois d'alentour étant dans un profond silence, il jugea qu'il pouvait descendre avec assurance, dans l'espoir que sa fuite serait plus heureuse le jour qu'elle ne l'avait été la nuit. Il prend donc le chemin opposé à celui qu'avaient tenu les Iroquois à leur départ, et se met à marcher à grands pas ; toutefois, sans y penser, il va se jeter dans une autre bande d'ennemis, qui, à l'instant ne manquent pas de le garrotter fortement comme un captif repris. Se voyant alors replongé dans son premier malheur, il s'adresse de nouveau à sa Protectrice, parvient une seconde fois à se remettre en liberté et se dirige du côté de Ville-Marie. Chemin faisant, il rencontre fort à propos un pied ou plutôt un os d'orignal, qu'il suce et qu'il ronge quelque temps ; mais, quoiqu'il n'ait plus bientôt pour toute nourriture que les bourgeons des arbres, il est toujours plein d'espérance que Celle qui l'avait fait échapper de tant de périls le conduira enfin au port du salut. Après s'être ainsi sauvé deux fois, il gravissait une petite colline, lorsque la même bande d'Iroquois, des mains desquels il s'était échappé d'abord, montait de l'autre côté, revenant de Ville-Marie, où elle avait fait de nouveaux captifs. De sorte que, arrivé au sommet de cette petite montagne, il se rencontre avec eux et se voit repris par ses premiers bourreaux. Ils ne laissèrent pas de le garrotter de nouveau, quoiqu'il fut exténué de fatigue et qu'il ressemblât plutôt à un squelette qu'à un homme vivant. Enfin, pour se délivrer une seconde fois de leurs mains, il feignit d'être malade et de tomber en convulsions ; ce qui ayant déterminé ses maîtres à relâcher un peu ses liens, il s'échappa pour la troisième fois ; et par une suite de circonstances merveilleuses qu'il ne pouvait lui-même assez admirer, il arriva heureusement à Ville-Marie, où il s'acquitta de ses vœux envers sa libératrice... », Notre-Dame.

*

*   *

À propos d'une autre prisonnier, mais moins glorieux, sans doute, voici une histoire assez touchante. « Mgr de Saint-Vallier, visitant un jour la prison de Québec, trouva parmi les détenus un

homme qui, placé devant un bloc de bois haut de quatre à cinq pieds, sans autre outil qu'un couteau, s'occupait à sculpter une statue de la Sainte Vierge (...) Ravi du spectacle et des pieux sentiments qu'il a reconnus dans le pauvre détenu, le prélat convint avec lui, que l'image une fois terminée appartiendrait à l'évêque. Bien plus, par son crédit auprès des magistrats, il obtint l'élargissement du **statuaire.** Placée d'abord au palais épiscopal, la **Madone du Prisonnier** devint la propriété des Hospitalières », après la mort de Mgr de Saint-Vallier.

*

* *

Il y a un autre genre de faveur que nous ne résistons pas à la tentation de transcrire ici, à la suite du Père François le Mercier, auteur de la **Relation** de 1665 ; « une chose presque semblable à ce qui arrivait souvent à saint Isidore, laboureur, qui voyait mener par les Anges la charrue qu'il avait laissée pour faire sa prière, ces Esprits bienheureux voulant bien faire son office, tandis qu'il faisait le leur.

« Une femme fort vertueuse, se voyant chargée de trois enfants, dont le plus âgé n'a que quatre ans, et d'ailleurs fort éloignée de l'église, était fort en peine, les jours de fêtes, pour faire ses dévotions. Elle ne laissait pas néanmoins de venir à la chapelle de Saint-Jean, et d'assister fort exactement à l'assemblée de la Sainte-Famille, quoique ce fut toujours avec beaucoup d'inquiétudes et de crainte pour ses enfants.

« Un jour qu'elle les avait laissés endormis à la maison, elle fut bien surprise à son retour, de les voir habillés fort proprement sur leurs lits, qui avaient à déjeûner, de la manière qu'elle avait accoutumé de leur donner. Elle demanda à sa fille aînée, qui les avait ainsi habillés dans son absence ? Cette enfant, qui a bien de l'esprit pour son âge, ne put lui dire autre chose, sinon que c'était une Dame vêtue de blanc, qu'elle ne connaissait point, quoiqu'elle connût fort bien toutes celles du voisinage ; qu'au reste qu'elle ne faisait que de sortir, qu'elle avait dû la rencontrer en entrant.

« Plusieurs personnes ont cru pieusement que la Sainte Vierge avait voulu guérir elle-même les inquiétudes de cette bonne femme, et lui faire connaître qu'elle devait, après avoir pris de sa part les précautions ordinaires pour ses enfants, abandonner le reste à la protection de la Sainte-Famille.

« Ce qui rend cette opinion probable, est que la mère trouva la porte du logis fermée de la même manière qu'elle l'avait laissée en sortant, qu'elle ne vit point cette femme vêtue de blanc, qui ne faisait que de sortir quand elle entrait ; que toutes les choses se sont faites dans l'ordre qu'elle avait accoutumé de les faire elle-même ; que cela ne peut être attribué à nulle personne du voisinage, ni du pays, que l'on sache ; que l'enfant est dans un âge peu capable d'un mensonge de cette nature ; et qu'après tout, Dieu fait quelques fois en faveur des pauvres, de semblables merveilles. Enfin les informations en ont été faites très exactement par un ecclésiastique très vertueux. Cette bonne personne se nomme Marie Haslé, femme de Joachim Girard ; et cela arriva le huit de juillet 1665. »

*

* *

On comprend sans peine que la Reine des Apôtres veille particulièrement sur les missionnaires. En voici une preuve entre cent et mille autres. C'était le premier mai 1640. « Je retournais de Notre-Dame des Anges, raconte le P. Claude Pijart, où j'allais ordinairement dire la sainte messe, les fêtes et les dimanches ; traversant la rivière Saint-Charles, fort rapide par les grandes crues d'eau au printemps, le nord-est soufflant avec violence, le canot dans lequel deux de nos hommes me passaient renversa ; l'un des hommes enfonça incontinent et ne parut plus, l'autre fut emporté assez loin par le courant de la marée, et après s'être débattu quelque temps contre la mort, se noya. Je me trouvai bien en peine, aussi bien que ces deux jeunes hommes, car je ne sais non plus nager qu'une pierre. Dieu me conserva le jugement sain et entier, j'eus recours à la Mère de miséricorde, la Sainte Vierge, je fis vœu de jeûner trois samedis à son honneur ; j'y ajoutai l'intercession de son très pur époux saint Joseph : aussitôt je me sentis

aidé, j'allais dans l'eau tout debout où j'étais jusques à la tête bien loin du fond ; ensuite je me sentis doucement porté vers le bord, où je commençai à toucher la terre des pieds ; je sors le plus vite qu'il me fut possible, je remercie la divine bonté, la Sainte Vierge et son cher époux, les larmes aux yeux, et le regret au cœur de la perte de ces pauvres hommes, qui venaient de périr devant moi. »

« À quelques jours de là, ajoute la **Relation** de 1640, deux soldats firent un semblable naufrage dans la grande rivière ; leur canot tournant, ils se virent emportés au gré de la marée, tenant des mains leur petit bateau d'écorce. L'un d'eux qui ne savait point nager, se souvenant de la faveur que le P. Pijart avait reçue par l'entremise de la Sainte Vierge, lui promit par vœu de jeûner trois samedis au pain et à l'eau, et d'aller en pèlerinage à Notre-Dame-des-Anges, à pieds nus ; cette bonne Mère lui sauva la vie, et ce bon jeune homme accomplit son vœu, se confessant et communiant à pieds nus, en action de grâce d'une faveur si signalée. »

*

*　　*

Cependant, n'est-ce pas surtout en fruits spirituels que la Mère du Sauveur récompense la dévotion des missionnaires ? Et ce qu'elle faisait il y a trois siècles pour les Jésuites, elle n'y est pas moins fidèle à l'égard des Oblats de Marie-Immaculée en des années plus proches de nous comme en des régions plus éloignées.

En 1911, le Père Jean-Baptiste Rouvière recevait son obédience pour la Terre Stérile — **Barren Land** — immense territoire bordant la mer Glaciale. Joyeusement, il se met en route, à la poursuite de ses ouailles s'éloignant de plus en plus. Enfin il les rejoint, comme il le raconte dans une lettre crayonnée sur ses genoux et adressée à son évêque, Mgr Breynat : « Vous m'avez envoyé évangéliser les Esquimaux. La rencontre a eu lieu le 15 août, vers 7 heures du soir, et c'est la Sainte Vierge, que je n'ai cessé de prier, qui a guidé mes pas. (...) Quand le premier esquimau fut assez près pour me reconnaître, il se retourna en criant : **« Krablouma,** — c'est un **Blanc ! »** Il arriva alors vivement jusqu'à moi, tout souriant et me tendant la main. Je la serrai entre les miennes. Aussitôt il me prit

par le bras, pour me présenter à tout le monde. J'avais ma soutane et ma croix d'Oblat. Ce signe les frappa vivement ; ils ne se lassaient pas de le regarder. Je leur donnai quelques médailles de la Sainte Vierge, que je leur passai moi-même au cou. Ils étaient radieux... »

« Le Père Rouvière prit aussitôt ses dispositions pour hiverner au lac Imerenick (...) Jusqu'à la fin d'octobre beaucoup d'Esquimaux (...) vinrent l'y visiter (...) Coïncidence touchante, ils arrivaient toujours plus nombreux aux fêtes de la Sainte Vierge », comme le missionnaire le note dans son **Journal**, le 8 septembre, en la fête de la Nativité de Marie.

L'année suivante, le P. Rouvière alla rejoindre le compagnon d'apostolat qu'on lui avait promis, le P. Guillaume Le Roux. Et les deux apôtres partirent, en route vers l'océan Glacial, en juillet 1912.

Vers le mois de septembre 1913, le P. Rouvière écrivit un dernier billet à son évêque : « Nous allons partir. Bénissez-nous, Monseigneur. Et que Marie nous garde et nous dirige ! »

Après un long silence de trois ans, on finit par savoir qu'entre le 28 octobre et le 2 novembre 1913, deux esquimaux avaient massacré les deux missionnaires de la Reine des martyrs, « sur la rive gauche du Coppermine, trois lieues en amont de la **Chute du Sang** ».

Depuis lors, des conversions ont levé de ces semailles sanglantes.

*

*   *

Les religieuses missionnaires aussi cultivent en elles-mêmes et sèment en leurs malades, orphelins ou élèves, la dévotion à la Sainte Vierge. Et celle-ci ne manque pas de bénir leur apostolat. Nous sommes en 1916, au couvent de Saint-Joseph, chez les Sœurs Grises de l'Athabaska. Il s'agit d'une « enfant de Marie, Baptistine, âgée de quatorze ans. Sa maladie qui dura trois mois demeura inexpliquée. Elle commença le lendemain d'une retraite,

où la jeune fille avait écrit cette résolution, trouvée aux pieds de la statue de Marie : « Vivre pure pour plaire à la Sainte Vierge ». En même temps, elle demandait à cette bonne Mère de la faire mourir, plutôt que de la laisser jamais retourner dans le bois, où elle savait que sa vertu serait en danger. Sa santé, toujours excellente jusqu'au temps de cette prière, se mit aussitôt à décliner, sans qu'aucun remède pût enrayer le mal mystérieux. Au mois de juillet, époque fixée par son père pour son retour au camp sauvage, elle expira, dans les bras de la Sœur Supérieure, en invoquant Marie, et en baisant la croix du missionnaire. »

*

* *

Encore dans l'Ouest, une enfant de la tribu des Sauteux avait été placée dans un couvent des Sœurs Grises « par son père, pour apprendre à lire et à écrire, mais sous défense absolue de la baptiser. Étant tombée malade, elle fut reprise et emmenée au milieu des païens. L'enfant, qui avait pris part aux cours d'instructions et de prières, avait été frappée surtout de **l'Ave Maria.** Par bonheur, il se trouvait, sur la réserve indienne, une vieille parente sauvagesse, bonne chrétienne, connaissant bien notre sainte religion. Se sentant très faible, la petite fille la fit appeler et lui demanda de réciter pour elle cette belle prière qu'elle avait entendue à l'école, et dans laquelle on demande à la Mère de Dieu de prier pour nous, à l'heure de la mort. Non seulement cette excellente personne lui procura cette consolation ; mais, la voyant en danger immédiat de mort, elle la baptisa, et l'assista jusqu'à ses derniers instants. Sentant que sa fin arrivait, l'enfant appela son père, auprès de sa couche, et le supplia d'abandonner la superstition païenne, et de se convertir à cette religion catholique à laquelle elle appartenait maintenant par le saint baptême, lui disant qu'elle était sûre que c'est la seule qui conduit au ciel. Puis se tournant de nouveau vers sa vieille parente, elle lui dit de réciter encore une fois la belle prière qu'elle aimait tant. Celle-ci se rendit à son désir. Après la dernière invocation, la jeune mourante s'écria : « Oh ! que cette prière est belle !... Mon père, faites-vous catholique ; c'est la seule religion qui conduit au bon Dieu ! » Et elle expira dans ces saintes disposi-

tions. Le père sanglotait, mais ne répondait rien. Apparemment aucun changement ne se manifesta dans sa conduite. Mais la semence de la grâce était déposée dans son cœur, et devait un peu plus tard, produire les plus heureux fruits de conversion. Environ un an après la mort de sa fille, il tomba lui-même malade. Sentant que sa dernière heure était venue, il ferma sa porte au ministre protestant, qui demeurait tout près de lui, sur la réserve sauvage, et il envoya quérir le missionnaire catholique, qui évangélisait alors les sauvages d'une autre réserve située à une quinzaine de milles. Il lui raconta ce qui avait eu lieu à la mort de sa fille, et il le pria de vouloir bien l'instruire, lui aussi, le baptiser et lui ouvrir les portes du ciel. Il en fut fait ainsi. »

*

*   *

La dévotion mariale que les Sœurs Grises inculquaient à leurs élèves remontait à la Mère d'Youville. Ainsi, c'est à son domicile que la fondatrice avait reçu « sa première pauvresse, Françoise Auzon ; cependant avant de lui ouvrir sa porte, elle avait attendu le jour de la fête de la Présentation de Marie au Temple (...) Lors de son installation dans la première maison propice à son œuvre, c'est par la lecture à haute voix d'un acte de consécration qu'elle plaça sa fondation sous la protection de Marie. La statuette de Notre-Dame de la Providence, souvenir de cette formelle dédicace, fut miraculeusement préservée de destruction lors de l'incendie de 1765 (...) Cette chère **relique** préside aujourd'hui aux grands événements de l'Institut. Formée à la spiritualité sulpicienne, ce qui revient à dire spiritualité mariale, Mère d'Youville vivait du culte de Marie, observait joyeusement toutes ses fêtes dont aucune, par tradition, ne passe inaperçue dans l'Institut. »

*

*   *

Pareille dévotion s'était, du reste, rencontrée depuis toujours dans nos communautés. À preuve le trait suivant. « Le 8 septembre 1650, les Ursulines de Québec reconnurent, par un acte officiel, la Sainte Vierge, pour leur première et principale supérieure. Mère

Marie de l'Incarnation se confia à cette bonne Mère, lors des travaux qu'elle eut à entreprendre. « Je la regardais en ce dessein, écrit-elle, comme ma conduite et mon tout après Dieu. Je n'eus pas plutôt commencé que je ressentis son assistance d'une façon de manière fort extraordinaire, qui était que je l'avais continuellement présente... Je la sentais sans la voir, auprès de moi, m'accompagnant partout dans les allées et venues qu'il me convenait de faire dans le bâtiment, depuis qu'on eut commencé d'abattre les masures jusqu'à la fin de l'œuvre. En chemin faisant, je m'entretenais avec elle, lui disant : « ... Allons, ma divine Mère, gardez, s'il vous plaît, nos ouvriers. » Et il est vrai qu'elle les a si bien gardés que, dans la bâtisse et construction, pas un n'a été blessé. Ma faiblesse avait besoin de ce secours dans toutes les fatigues qu'il me fallut supporter, même avant de commencer la maçonnerie... »

C'est la même Marie de l'Incarnation qui, dès 1635, écrivait : « J'ai beaucoup de confiance en la très Sainte Vierge, et je ne peux m'ôter de l'esprit qu'elle aime la Nouvelle-France et que c'est elle à qui il faut avoir confiance. »

*

* *

Une consolation vivement goûtée des religieux et religieuses missionnaires est de voir acceptée par leurs protégés la dévotion mariale qui leur tient tant au cœur. C'était au dernier siècle et dans les plaines de l'Ouest. Un jour qu'un **bishop** protestant la ridiculisait, « attendu, disait-il, que la Bible n'enseigne qu'à aimer et prier Jésus-Christ », un pauvre enfant des bois lui demanda : « Et toi, priant anglais, voyons, est-ce que tu as eu une mère ? — Si j'ai eu une mère, balbutia le protestant surpris, mais comme tous les hommes, comme toi ! — Eh ! bien, reprend l'Indien, tu as dû l'aimer ta mère comme j'ai aimé la mienne ; et tu as bien fait. Et tu voudrais que Jésus n'aimât pas sa mère, Marie ? Et tu me dis qu'il n'est pas content si je parle avec respect à sa mère ! Dans notre religion, nous ne séparons pas Jésus de sa mère. Nous prions Jésus d'abord et Marie ensuite. »

*

* *

Pour terminer, rappelons la merveilleuse influence même sociale, exercée par la dévotion à la Sainte Vierge.

« Chez les Mangeurs de Caribous, écrit Mgr Breynat, la femme était l'esclave à tout faire. Et elle acceptait son sort avec une résignation et une patience admirables. Il est vrai qu'au moindre signe de mauvaise volonté, les coups ne se faisaient pas attendre. Mgr Grouard rapporte avoir vu, du côté des Montagnes Rocheuses, de pauvres femmes avec le nez amputé pour avoir désobéi !

« Lorsque j'arrivai au Fond-du-Lac (en 1892), ces mœurs barbares commençaient à s'adoucir. Cependant, j'ai vu, une fois, une pauvre femme conduisant et poussant avec un bâton une traîne surchargée pour les maigres chiens qui y étaient attelés. Un enfant était assis sur la charge. Une corde au cou, la femme halait une petite traîne portant un second enfant enveloppé dans des peaux de caribous. Sur le dos, dans un châle retenu aux épaules par une lanière en cuir, elle portait son plus jeune bébé.

« Son mari ?... Lui, il marchait loin devant les chiens, son fusil sur l'épaule et la pipe à la bouche ! Les petits garçons, — **deneyu** , étoffe d'homme, — dès qu'ils pouvaient marcher, étaient graduellement initiés aux secrets de la chasse à l'arbalète, aux collets, aux pièges, plus tard au fusil et à la carabine. Ils étaient déjà, et de la part de tous, l'objet de la considération due à un futur chasseur.

« Cependant, les jeunes filles que leur père, même leur mère, appelaient du même nom que leurs chiens, étaient sans pitié, sans ménagement aucun, dressées aux travaux d'esclaves qui devaient être leur partage durant toute leur vie.

« Hâtons-nous de dire que tout ce qu'il y avait d'inhumain, d'égoïsme brutal dans ce que nous venons de décrire, a complètement disparu ou à peu près.

« La Vierge Marie n'a pas été étrangère à ce changement. Le récit de la Bible racontant la visite de l'Archange Gabriel à Marie pour lui annoncer que « Celui-qui-a-fait-la-terre » l'avait choisie pour être la Mère de son propre Fils ; la naissance du Sauveur à Bethléem suivie de la visite des Rois Mages avec leurs riches pré-

sents ; la fuite en Égypte avec Marie sur l'âne et Jésus dans ses bras, alors que Joseph marchait à côté, tenant la bride ; la scène du Calvaire où le Christ mourant confia sa Mère au disciple bien-aimé ; le rôle exercé par Marie parmi les Apôtres ; tout cela impressionna tellement nos sauvages qu'ils comprirent bien vite le rôle sacré de la femme dans la famille, appelée qu'elle était aussi bien que l'homme à recevoir le baptême pour devenir enfant de Dieu, à s'agenouiller à la même Table Sainte pour recevoir « le Pain du Tout-Puissant », à entrer au ciel plus tard, etc.

« La transformation, toute lente qu'elle ait été, est si complète que la femme est devenue une compagne respectée et aimée de l'homme. Elle est généralement traitée avec tous les égards que l'époux doit à son épouse. Les petites filles sont choyées comme des présents du ciel.

« Tout ce qu'il y a de plus beau en fait de vêtement, de meilleur en fait de nourriture dans les magasins, leur est réservé.

« Souvent on verra désormais un Mangeur de Caribous, bien endimanché, amener dans un traîneau où elles sont chaudement couchées, sa femme et ses petites filles. Il est fier de suivre, le fouet à la main, pendant que ses garçons rivalisent de vitesse devant les chiens. »

CHAPITRE V

CULTE À L'IMMACULÉE CONCEPTION — FÊTE DE L'ASSOMPTION CONGRÉGATION DE LA SAINTE VIERGE

1o. — L'Immaculée Conception

Plus de deux siècles avant la définition du dogme de l'Immaculée Conception, le souci d'honorer cet insigne privilège de la Sainte Vierge est visible, notoire même, aux premiers jours de l'établissement du Canada. Du point de vue théologique, voire simplement historique, il peut y avoir un certain intérêt à le rappeler.

Sans prétendre épuiser la preuve, il suffirait de quelques faits et de quelques textes pour justifier l'assertion du Père Le Jeune qui, dès 1637, parle « de la Conception de la Sainte Vierge, que nous honorons fort en la Nouvelle-France ».

Mais on peut remonter encore plus haut. C'est en 1615 que s'élève, à Québec, le premier temple du Canada. Il est dédié à l'Immaculée Conception. Le récollet Jean Dolbeau en avait dirigé la construction. Église paroissiale jusqu'en 1629, il fut détruit lors de la prise de Québec, par les frères Kirke.

Revenu au pays, Champlain, comme nous l'avons vu, s'empresse d'ériger, en 1633, l'église de Notre-Dame-de-la-Recouvrance, unique temple paroissial jusqu'en l'année 1640, date où elle fut incendiée. Or, quatre ans plus tôt, les Jésuites en avaient fait la dédicace à l'Immaculée Conception de Marie.

Ce n'est pas la seule preuve que ces illustres missionnaires nous aient laissée de leur culte fervent à la Vierge conçue sans péché.

Ainsi, nous savons qu'une autre des six résidences qu'ils occupent au Canada, en 1635, porte le titre de la Conception : celle des Trois-Rivières.

De même parmi les nouvelles importantes du pays des Hurons, que renferme la **Relation** de 1637, il y a celle-ci : « ... On travaille à bon escient à nous dresser notre cabane à Ossossane ; et nous attendons... des ouvriers pour y bâtir une chapelle en l'honneur de l'Immaculée Conception de Notre-Dame. » Ce projet fut exécuté.

Beaucoup plus tard, en 1675, le célèbre Père Marquette placera lui aussi une mission, celle des Illinois, sous le patronage de la Conception, pour laquelle il avait « une dévotion tout à fait rare et singulière ».

*

* *

On n'ignore pas, du reste, que le huit décembre 1635, les Jésuites avaient prononcé, dans toutes leurs résidences du Canada, un voeu dont la teneur a été conservée. Il sera édifiant d'en lire au moins un extrait couché dans le style savoureux du temps et orthographié comme suit :

« *Mon* Dieu et *mon* Sauveur Jésus, (...) épris d'une affection de vous honorer et vostre très-Saincte-Mère, poussez d'un désir de nous veoir dans la fidelle correspondance, que vous désirez de vos serviteurs, souhaitons en outre de vous veoir reconneu et adoré de ces pauvres peuples : Nous vous promettons et faisons vœu, comme aussi à la très saincte Vierge vostre Mère, et à son glorieux Espoux Saint-Joseph, de célébrer douze fois és douze mois suivants, le sacrifice de la saincte Messe, pour ceux qui sont prestres, et pour les autres, de réciter douze fois la Couronne ou le Chappellet de la Vierge en l'honneur et en action de grâce de son immaculée Conception, et de jeusner tous la veille de ceste feste ; nous promettons en outre que si on érige quelque Église ou Chapelle stable dans ces pais dans le cours de ce temps limité, que nous la ferons dédiée à Dieu sous le titre de l'Immaculée-Conception, si cela est en nostre pouvoir, le tout pour obtenir de la bonté de

Notre-Seigneur la conversion de ces Peuples par l'entremise de sa saincte Mère, et de son sainct Espoux. Recevez cependant, ô l'Enperiere des Anges et des hommes, les cœurs de ces pauvres barbares abandonnez, que nous vous présentons.... »

À ce vœu, qui fut renouvelé dans la suite, la Reine des Apôtres ne tarda pas à répondre par des faveurs signalées. L'année suivante, le Père Le Jeune s'exprima en ces termes :

« Il semble que Notre-Seigneur veuille autoriser la pureté de l'Immaculée Conception de sa sainte Mère, par les grands secours qu'il donne à ceux qui honorent cette première grandeur de la Vierge. J'envoyai l'an passé à V. R. la formule d'un vœu, que nous fîmes (...) la bénédiction que le ciel a versée sur nos petits travaux depuis ce temps-là, est si sensible, que je convierais volontiers tous nos Pères de l'Ancienne-France, voire de tout le monde, et toutes les bonnes âmes qui chérissent la conversion de ces Peuples, de s'allier de nous par ces saints vœux, unissant tous les jeûnes, toutes les prières, toutes les souffrances, toutes les saintes actions les plus secrètes de ceux qui entreront dans ces alliances pour être présentées à la Divinité en l'honneur et en action de grâce de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, afin d'obtenir par son entremise l'application du sang de son Fils à nos pauvres sauvages... »

La même année, 1636, du fond de la Huronnie, saint Jean de Brébeuf rappelle le vœu prononcé le huit décembre précédent, puis il ajoute : « Nous croyons que la Bienheureuse Vierge a eu pour agréable nos petites dévotions, car dès la même journée nous baptisâmes trois petites filles, dont l'une, nommée Marie de la Conception, est cette petite qui est si fervente à apprendre, dont nous avons parlé ci-dessus, et devant la fin du mois nous en eûmes baptisé vingt-huit... »

De la résidence de la Conception au bourg d'Ossossane, on mande, en 1639, que le huit décembre, seize personnes furent baptisées et qu'une trentaine « assistèrent ensemble ce jour-là à la sainte Messe pour la première fois, où se communièrent tous ceux qui étaient en âge de le faire : il semble que nous avons tout sujet de reconnaître et de remarquer ce saint jour destiné à la mémoire

et à l'honneur de la première grandeur de cette Sainte Vierge, pour celui de la naissance de cette nouvelle Église, et du commencement du bonheur et de la bénédiction du pays. Nous avons bien raison de croire que celle en l'honneur de laquelle est consacrée cette fête, a mis la main à cet ouvrage, et l'a conduit depuis au point que nous dirons ci-après, et que nous voyons de nos yeux, avec une consolation qui ne se peut expliquer. »

*

*   *

Au nombre des missionnaires qui connurent les peines immenses comme les ineffables joies de l'apostolat, en ce bourg d'Ossossane, et dans les postes environnants, l'histoire mentionne saint Charles Garnier. Pendant ses études théologiques, il avait fait le vœu de « défendre jusqu'à l'effusion de son sang la doctrine qui soutient que la Vierge a échappé à la tache originelle ».

Or, treize ans après son arrivée en la Nouvelle-France, il fut massacré par les Iroquois, en haine de la foi, le 7 décembre 1649. La Mère de Dieu ne semble-t-elle pas se souvenir « du vœu qu'il avait prononcé » quand elle ouvrait le ciel au martyr, au moment où l'Église chantait les premières Vêpres de la plus virginale de ses fêtes, l'Immaculée-Conception ? »

Ce jour-là même, le huit décembre, un autre missionnaire tombait en témoignage de sa religion : saint Noël Chabanel.

En vérité, Marie ne pouvait obtenir une plus belle récompense, ni en un plus beau jour, à ses serviteurs si aimants et si vaillants.

*

*   *

Mais ce n'est pas seulement dans les missions proprement dites que cette fête était populaire. L'auteur de la **Relation** de 1637, rapportant les « bons déportements de nos Français », écrit :

« Comme nous avons pris pour patronne de l'Église de Kébec, la Saincte Vierge, sous le tiltre de sa Conception Immaculée, aussi en avons-nous fait la Feste avec solennité et rejouyssance. Aux pre-

mières Vespres, on planta le Drapeau sur un bastion du fort au bruit du canon, et dès le matin, au point du jour, l'artillerie resveilla nostre joye. Les habitans mesme, tesmoignans leur dévotion envers la Saincte Vierge, et la créance qu'ils ont de sa pureté dès le moment de sa Conception, firent une salvade de mousquets ou d'harquebuses, et plusieurs s'approchèrent de la saincte table en son honneur. »

Voici une autre mention de la fête, extraite du **Journal des Jésuites,** année 1645 : « Le 8, jour de la Conception, le matin au point du jour, on tira un coup de canon, et, à l'élévation de la grande messe, trois autres. Je publiai le dimanche auparavant Indulgence plénière en vertu de la bulle de Paul V, qui est aux Hurons, par laquelle Indulgence plénière est accordée à toutes nos églises le jour du Patron ou Titulaire de l'église... »

Une entrée du journal, pour l'année 1646, nous livre d'autres détails sur la célébration de la même fête : « La veille de la Conception à midi, on tira du fort un coup de canon à balle : le soir nous fîmes un salut, les litanies de la Vierge avec **l'Alma** : le jour, à la pointe du jour, on tira un autre coup de canon et le soir aux Vêpres nous dîmes les litanies après le **Benedicamus Domino.** »

On note, encore, en 1648, que le tout se passa comme les années précédentes ; la veille de la Conception, salut, et, le jour à l'issue des vêpres, les litanies en musique.

*

* *

N'y a-t-il pas lieu d'observer, en terminant, que ce culte à l'égard de l'Immaculée nous venait de France, « le royaume de Marie », où ce dogme était l'objet de ferventes célébrations et de prédications éloquentes ?

N'est-ce pas en 1652 qu'un des contemporains de nos ancêtres, Bossuet, alors âgé de 25 ans, prononçait le premier des cinq sermons qu'il fit sur l'Immaculée Conception et qui nous aient été conservés ? Il avait choisi comme texte : **Tota pulchra es amica mea** (Cant., IV, 7.).

Sans doute ce génie, encore au début de sa course d'aigle, n'était-il pas un inconnu pour un autre jeune prêtre du temps, l'abbé de Montigny. Ce dernier serait sacré évêque, le 8 décembre 1658. Notre histoire retiendra toujours le nom de François de Montmorency-Laval.

Le premier évêque de la Nouvelle-France ne tarda point après son arrivée au pays, à faire rapport au Saint-Siège sur son immense vicariat. Au relevé des édifices religieux, il notait entre autres : à Québec, l'église paroissiale et cathédrale, construite en pierre ; aux Trois-Rivières, une église de bois ; l'une et l'autre dédiées à l'Immaculée Conception.

Enfin, au siècle dernier, un prêtre quittait le diocèse de Québec pour aller se dévouer à la conversion des sauvages, et à la préservation des chrétiens établis dans l'ouest du Canada. Il y devint évêque. C'était Mgr Norbert Provencher. Sur le point d'achever sa grande œuvre, il appela, au secours des âmes, la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. Le ciel et la terre savent le reste : cette épopée de misère matérielle supportée pour la gloire de Dieu et de splendeur religieuse déployée sous le signe de Marie...

2o — La fête de l'Assomption

Les trois fêtes les plus en honneur en la Nouvelle-France étaient celles de l'Immaculée-Conception, de la Purification et de l'Assomption.

Au sujet de cette dernière en 1638, le Père Paul Le Jeune mentionne « la procession que nous fîmes pour reconnaître cette grande Princesse comme supérieure et protectrice de l'une et de l'autre France, selon les saintes affections de notre bon Roi, et encore pour bénir Dieu de ce qu'il a plu à sa bonté de lui donner un enfant de miracle et de bénédiction.

« Mr notre Gouverneur n'oublia rien de toute la magnificence possible pour honorer cette procession. Il faisait beau voir une escouade de Sauvages marcher après les Français avec leurs robes peintes et figurées, tous deux à deux et fort modestement. Les

haies des soldats en divers endroits, les salves de mousquetades, les canons qui étaient sur la terre et sur l'eau jouant avec un bel ordre, causaient je ne sais quelle réjouissance, accompagnée d'une sainte dévotion que tous offrent à Dieu pour l'accomplissement des desseins de notre grand Roi et pour le salut de ces peuples. »

Cette même année, 1638, un sauvage étant passé en France, Louis XIII et Anne d'Autriche avaient daigné le recevoir en audience et lui avaient fait présent de « six paires d'habits vraiment royaux ; ce n'est que toile d'or, velours, satin, panne de soie, écarlate, et le reste à l'avenant ».

« Venons maintenant à la première procession qui s'est faite avec ces habits magnifiques. Le jour dédié à l'Assomption de la sainte Vierge fut choisi. Dès le grand matin, nos néophytes viennent entendre la sainte Messe, se confesser et communier. » Ensuite la procession commence à défiler, la Croix et la bannière en tête. Aussitôt grondent les canons, à la frayeur des Sauvages. On fait station à l'hôpital. Tous s'agenouillent, le clergé au centre, les Français d'un côté et les sauvages de l'autre. On prie pour le roi et on remercie Dieu de la naissance d'un Dauphin, etc. « Cela fait, le clergé, Monsieur le Gouverneur et les principaux de nos Français et des Sauvages entrèrent en la chapelle dédiée au sang de Jésus-Christ (...) Au sortir de l'hôpital, on tire droit aux Ursulines. Passant devant le Fort, les Mousquetaires firent une salve fort gentille, et le canon redouble ses foudres et ses tonnerres ; nous gardâmes les mêmes cérémonies. Les Religieuses chantant **l'Exaudiat** ravirent nos Sauvages, et réjouirent fort nos Français, voyant que deux chœurs de vierges chantaient les grandeurs de Dieu en ce nouveau monde. » On se rendit à l'église où se termina la procession. M. de Montmagny donna aussi un festin aux sauvages. Plus tard, on assista aux Vêpres. Le Père Vimont était supérieur en cette année 1639.

Quant à Mme de la Peltrie qui participait à la fête, elle « ne se pouvait, dit-on, saouler de la dévotion de ces bonnes gens ».

Les entrées du **Journal des Jésuites** nous apprennent comment, chaque année, l'Assomption de Marie ne passait pas inaperçue en la Nouvelle-France. Loin de là.

À Québec, le 15 août 1646, « se fit la procession. Les sauvages hommes marchaient après la croix, les femmes à la queue ; j'y portais une notre Dame peinte en argent, des Ursulines. Il y eut un reposoir à la croix du mont Carmel, où les sauvages chantèrent **l'Ave Maria** en leur langue ; ... »

En la fête de l'Assomption de l'année suivante, la procession eut lieu après les vêpres. « M. Nicolet porta la croix, deux enfants avec surplis avec deux chandeliers ; les sauvages suivaient, le P. le Jeune avec surplis derrière, puis les chantres séculiers ; suivait M. le Prieur et M. de St-Sauveur, puis six de nos Pères, le dernier moi seul avec la notre Dame des Ursulines : on alla à l'hôpital, puis aux Ursulines... »

Le 15 août 1650, on note qu'il « se fit une procession solennelle dont l'ordre est ici inséré dans un papier à part ; le reste alla comme les années précédentes. »

En 1662 « la procession se fit à la basse ville comme celle du S. Sacrement, excepté que l'on trancha en retournant du fort des sauvages à venir chez nous ; elle parut froide. Monsieur de Charny porta la statue de la Vierge ; on l'eut désirée sur un brancar... »

Voici la dernière entrée qui ait été conservée au sujet de la fête de l'Assomption. Elle est de 1665 : « Monseigneur l'Évêque a officié solennellement dans la paroisse, Ec. »

Cette procession, qui se faisait chaque année, en l'honneur du vœu de Louis XIII, cessa avec le régime français.

*

*   *

Un peu avant la fin de ce régime, les Acadiens, formant l'un des peuples les plus honnêtes et les plus religieux du monde, avaient été perfidement et violemment spoliés, dispersés, exilés pour la triple raison qu'ils étaient catholiques, français et possesseurs de terres enviées. C'était en 1755.

Mais, depuis quelques années, nous assistons à la résurrection, si l'on peut dire, du peuple acadien. Et c'est toujours chose merveilleuse qu'une résurrection...

À quoi attribuer celle-ci ? Nous ne croyons pas nous tromper en disant que la Sainte Vierge y préside comme elle a jadis consolé le martyre de ce peuple si sympathique.

Et ce qui nous porte à le croire, c'est que les Acadiens ont toujours eu pour elle un culte fervent ; c'est qu'ils ont adopté **l'Ave Maris stella** pour hymne national et qu'ils vénèrent comme patronne, Notre-Dame de l'Assomption dont ils célèbrent pieusement la fête chaque année, fête qu'ils tiennent officiellement pour celle de toute leur race.

3o — Une Congrégation de la Sainte Vierge

Au Canada, comme ailleurs, les Jésuites considèrent toujours les Congrégations de la Sainte Vierge comme de puissants foyers de dévotion mariale et de vie religieuse en général. Ils en fondèrent même chez les Indiens.

La colonie huronne de l'Île d'Orléans était fervente. L'établissement de la première Congrégation de la Sainte Vierge, en 1654, y fut pour quelque chose. On n'admet que ceux et celles qui le méritent par une conduite exemplaire. Il n'y a d'abord qu'une douzaine de membres. « La plupart s'en voyant exclus, tâchent de s'en rendre dignes (...) Le bon est que la plupart, en peu de temps, changent tellement de vie, que nos Pères sont obligés de mois en mois d'en recevoir un grand nombre qui le méritent (...)

« Les dimanches et les fêtes, ils s'assemblent dès le point du jour. Au lieu de l'office de la Sainte Vierge, qu'ils ne peuvent pas réciter, ils disent leur chapelet à deux chœurs, les hommes d'un côté, et les femmes de l'autre, qui sont en plus grand nombre (...) Leur assemblée est d'environ une heure : car à la fin de chaque dizaine du chapelet, ils font une pause en silence, où le Père leur dit un mot d'exhortation, et souvent le préfet de la Congrégation, qu'ils ont choisi eux-mêmes, et bien choisi : car en effet c'est un chrétien d'une rare vertu, et rempli d'un saint zèle.

« Après la première dizaine, il les exhorte à prier avec attention, et se ressouvenir que la Sainte Vierge les voit. Ensuite d'une autre

dizaine, il leur dit que le vrai culte de la Vierge, c'est d'avoir le péché en horreur, et qu'il faut que ce soit par là qu'on reconnaisse les enfants de Marie. Une autre fois il leur dit, que ce qui console la Vierge, c'est lorsqu'elle voit qu'étant sortis de la chapelle, ils ne s'oublient pas d'elle, et que sans cesse ils lui disent du plus profond du cœur : Sainte Vierge, je veux vous servir. Ensuite d'une autre dizaine : Mes frères, leur dit-il, quand nous sommes tentés, c'est alors que vraiment la Sainte Vierge voit ceux qui ont le respect et l'amour pour elle. Disons-lui dans la tentation : Sainte Vierge, c'est votre Fils Jésus que j'aime plus que ce plaisir qui me tente. Si la tentation continue, continuons à lui dire le même : quiconque aime Jésus, n'aime pas le péché.

« Cette première assemblée du matin n'est qu'une disposition pour la Messe, qui se dit sur le haut du jour, où plusieurs communient (...)

« Sur le midi, ils se rassemblent pour le sermon et pour le chapelet qui se dit encore à deux chœurs, comme le matin, mêlant à la fin de chaque dizaine le chant des hymnes de l'Église (...)

« Le soir, proche de la nuit, on s'assemble pour un salut, où se chantent les litanies de Jésus ou celles de la Vierge, et quelques motets hurons, en l'honneur du Saint Sacrement.

« L'ambition des Congréganistes, c'est d'être irréprochables en leurs mœurs, et c'est en quoi Dieu les bénit. »

CHAPITRE VI

AUTRES EXEMPLES DE DÉVOTION MARIALE

En 1640, nos ancêtres méritent l'éloge suivant : « La paix, l'amour et la bonne intelligence règnent parmi nos Français (...) Il est vrai qu'on vit en ces contrées dans une grande innocence ; la vertu y règne comme dans son empire (...) Les principaux habitants de ce nouveau monde, désireux de conserver cette bénédiction du Ciel se sont rangés sous les drapeaux de la Sainte Vierge, à l'honneur de laquelle ils entendent tous les samedis la sainte Messe, fréquentent souvent les Sacrements de vie, prêtent l'oreille aux discours qu'on leur fait des grandeurs de cette Princesse et du bonheur de la paix et de l'union qui les allie ici-bas en terre, pour les rendre une même chose avec Dieu dedans les Cieux ; cette dévotion a banni les inimitiés et les froideurs, elle a introduit de bons discours, au lieu des paroles trop libertines, elle a fait revivre la coutume de prier publiquement soir et matin dans les familles (...) »

Le deuxième évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, visite pratiquement toute la colonie en 1685 et 1686. Or voici quelques-unes de ses impressions : « Le peuple, communément parlant, est aussi dévot que le clergé m'a paru saint. On y remarque je ne sais quoi des dispositions qu'on admirait autrefois dans les chrétiens des premiers siècles (...) Chaque maison est une petite communauté bien réglée, où l'on fait les prières en commun, soir et matin, où l'on récite le chapelet... »

La haute société donne souvent l'exemple de la piété mariale. Ainsi Monsieur Dupuy, seigneur de l'Île-aux-Oies. « Son assiduité aux offices divins et sa grande dévotion à la Sainte Vierge, dont

il était un des plus fervents congréganistes, étaient un sujet d'édification générale. »

Les militaires se recommandent eux aussi à leur bonne Mère du ciel. En 1665, les compagnies La Mothe et Grandfontaine, qui faisaient partie du célèbre régiment de Carignan-Salières, prirent leurs quartiers d'hiver à Québec. Mère Marie de l'Incarnation nous apprend que la plupart d'entr'eux récitaient le chapelet tous les jours. Le 30 septembre de cette année, cinq cents soldats se firent recevoir du scapulaire.

C'est en 1694, que l'un des plus illustres Canadiens, Iberville, entreprit son immortelle campagne de la baie d'Hudson. D'après l'aumônier de l'expédition, le Père Gabriel Morest, la tenue morale des Canadiens fut digne des plus grands éloges. Ainsi le 15 août, fête de l'Assomption, il y a messe solennelle sur le **Poli** et un grand nombre de communions. De même le 8 septembre, fête de la Nativité, plus de cinquante soldats communient en l'honneur de la Sainte Vierge.

Les coureurs des bois sont restés célèbres dans notre histoire. Leur esprit d'aventure, leur endurance et leur savoir-faire ont rendu de grands services au pays. Il y en avait beaucoup sous le régime français. La tradition s'est conservée longtemps après. « Si nos jeunes Canadiens qui partaient pour les pays d'en haut, écrit l'abbé Dugas, n'étaient pas toujours irréprochables sous le rapport de la moralité, ils avaient tous cependant un grand fonds de religion, et la foi qu'ils avaient puisée au sein de leur famille, ne les abandonna jamais, même après qu'ils eurent vécu de longues années loin de tout secours religieux. Beaucoup d'entr'eux conservèrent scrupuleusement des pratiques religieuses qu'ils avaient promis de garder en laissant le toit paternel, en faisant leurs derniers adieux à leur mère. Un de ces voyageurs, qui avait laissé le Canada à l'âge de 14 ans, a conservé pieusement le chapelet de sa première communion. Pendant soixante ans qu'il a vécu dans le Nord-Ouest, il avait été fidèle à le porter sur lui. »

L'habitude du chapelet quotidien en famille était générale chez les Canadiens français jusqu'à ces dernières années. M. Zéphirin

Paquet, fondateur, au dix-neuvième siècle, des grands magasins qui portent son nom, à Québec, était un bon chrétien sans être ce qu'on appelle un dévot. « Il pratiquait bien sa religion. Comme tout bon Canadien, il assistait régulièrement aux offices de l'église, se confessait et communiait aux principales fêtes de l'année, faisait chaque jour sa prière et récitait le chapelet en famille. »

*

* *

Dans une autre classe de la société, Sir Joseph Dubuc (1840-1914), qui fut juge en chef du Manitoba, « vivait cette règle de la piété chrétienne : tout à Jésus par Marie (...) Nous l'avons remarqué dès son enfance : ses soixante chapelets lors de la maladie de sa mère et les deux cents autres pour obtenir de faire ses études classiques, sont deux exemples entre mille. Le lecteur n'a pas oublié les fréquentes visites du jeune Dubuc au sanctuaire de Notre-Dame-de-Pitié à Montréal. La fête du très saint Rosaire (...) était pour lui l'une des plus grandes fêtes de l'année. Il la commençait par la communion à une messe basse, la continuait par la grand'messe, et l'après-midi, par les vêpres et la procession de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

« On peut dire que la Sainte Vierge était au commencement de toutes ses joies. Cette divine Mère l'en récompensa un jour, sinon par un miracle, du moins par une jouissance très pure du cœur. (...) Au cours de son premier voyage d'Europe (...) il se rendit à Lorette. On imagine l'émotion qui l'étreignit au seuil de la sainte demeure de Jésus, Marie, Joseph. Sa correspondance sur ce point en est toute parfumée. Il apprit de plus à Lorette qu'il y avait, non loin de là, à six ou sept milles, à Campo Vallo, un sanctuaire où se voit, au-dessus du tabernacle, une peinture miraculeuse de petite dimension, vingt pouces sur douze, représentant la sainte Vierge avec Notre-Seigneur descendu de la croix et posé sur ses genoux, une **Mater Dolorosa.** Ses yeux sont tournés vers le ciel. Elle les abaisse parfois vers ceux qui la prient.

« Il n'en fallait pas davantage pour exciter chez notre voyageur sa piété et aussi — il ne s'en cachait pas, — sa curiosité. Le prêtre, gardien de la chapelle, confirme l'exactitude des renseignements

donnés sur l'image miraculeuse. Dubuc s'agenouille à la balustrade, tout près de l'autel. Pendant qu'il prie la Madone, les yeux attachés sur elle, il la voit à deux ou trois reprises baisser les yeux vers lui. Le desservant s'approche et lui suggère d'entrer dans le sanctuaire, de monter sur l'escabeau qu'il colle à l'autel, de regarder de très près la sainte image. Dubuc n'hésite pas, il monte et là, tout près, à la hauteur même de la peinture et priant la Sainte Vierge avec plus de ferveur que jamais, il voit les yeux de la **Mater Dolorosa**, remplis de tristesse, s'abaisser encore vers lui avec douceur. « Je descendis aussitôt, dit-il, profondément impressionné, et allai m'agenouiller dans la nef où je priai longtemps. »

« Nullement crédule ni à l'affût de phénomènes extraordinaires, il se demandait ensuite : « Était-ce un miracle ?... Était-ce une illusion ?... Si c'est une illusion, je l'aime quand même, car elle m'a procuré une des émotions les plus douces de ma vie. »

*

*   *

On nous permettra peut-être, en marge de cette appréciation, de déclarer qu'il ne nous appartient pas davantage de juger de la valeur miraculeuse de certains des traits rapportés dans ce volume. Tels nous les avons lus, tels nous les livrons au public dans l'espoir tout simplement de l'intéresser et de l'édifier. La compétence aussi bien que la mission nous manquent pour aller au delà de ces transcriptions.

*

*   *

Quoiqu'il en soit, si des laïques du Canada professent une telle dévotion à Marie, il n'est que juste d'inférer que les religieux, les prêtres et les évêques ne leur cèdent en rien. Cela devrait supposer ceci.

À propos des évêques, il y aurait un travail utile à faire qui consisterait à relever dans leurs circulaires, mandements et lettres pastorales les nombreuses et ardentes exhortations à prier et à imiter la Sainte Vierge. Pour les écrire, ils n'avaient, du reste, qu'à écouter leur cœur.

Par exemple, l'auteur de la vie de Mgr Bourget, 2e évêque de Montréal, note son « culte ininterrompu à Notre-Dame. Cette dévotion, ajoute-t-il, embaume ses mandements (...) qu'il scelle d'une invocation à la Sainte Vierge — souvent de la phrase : « Que la très Sainte Vierge, Reine de ce diocèse de Ville-Marie, daigne prendre sous sa protection, ce mandement ! » Il honore (...) Notre-Dame des Sept-Douleurs. Jeune encore, il avait nourri cet amour pour Notre-Dame, au collège où il fut congréganiste ; prêtre et évêque, il sent grandir une dévotion touchante à Notre-Dame de Bon-Secours, la Vierge du pèlerin.

« Ses mandements portent de paternels conseils à ceux de la campagne qui viennent en ville pour leur marché. (...) Il désire qu'ils sanctifient leur journée par une prière à la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, dès l'arrivée en ville. (...)

« Au cours de l'épidémie du typhus qui enleva tant d'immigrants et de gardes-malades volontaires, c'est vers la Vierge, Secours des chrétiens, que se tourne Monseigneur. » Dans le mandement du 13 août 1847, l'évêque s'engage « par voeu à faire tous mes efforts pour rétablir le pieux pèlerinage à Notre-Dame-de-Bon-Secours », qui avait été négligé depuis quelques années. Il promet aussi « d'exposer en ex-voto dans ce sanctuaire, où vous avez établi votre demeure, un tableau représentant le typhus cherchant à entrer dans cette ville, mais arrêté à la porte par votre puissante protection. » Il terminait sa lettre par cette prière : « Ô Marie, s'il faut de nouvelles victimes au Dieu qui nous frappe, conjurez-le d'accepter l'offrande que je lui fais de moi-même, mais, de grâce, qu'il épargne mon peuple ! »

« Il parut que Dieu l'exaucerait, car le jour où cette lettre était publiée, il tomba malade du typhus. Mais il se livra un combat dans le ciel, à son sujet ; tant de prières furent lancées vers Dieu pour le rétablissement du prélat que, le 2 septembre, il revenait à l'évêché. »

Ajoutons qu'au début de son épiscopat, il avait érigé en la cathédrale l'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires. Dans l'incendie qui détruisit en 1852, la cathédrale de la rue Saint-Denis, « la

statue de Notre-Dame-des-Victoires, très ressemblante à celle de Paris, échappa aux flammes, et elle orne, aujourd'hui, l'autel de l'archiconfrérie dans la nouvelle cathédrale, rue Dorchester. »

Dans les congrégations écloses sous son règne et par ses soins, Mgr Bourget ne manquait pas d'implanter la dévotion à la Sainte Vierge. Donnons un exemple extrait de la biographie d'une fondatrice : Mère Marie-Rose.

Dans la « Salle des souvenirs » de la maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, il y a « un fauteuil à bascule en bois de frêne, à la peinture noire et dont il n'y a d'usé — usé par les mains appuyées des fondatrices et de leurs filles — que l'extrémité des bras (...). Les religieuses de Longueuil ne possédaient que l'unique **berceuse** dont nous parlons, et celle-ci revenait de convenance à la supérieure ». La **Chronique** de janvier 1844, parlant des récréations à cette époque des fêtes, rapporte ce détail charmant : « Un de nos amusements favoris est de bercer, à tour de rôle, une chaise qui occupe la place d'honneur dans notre salle et que nous appelons **la Chaise de la Sainte Vierge.** Personne ne s'y asseoit. C'est la chaise de notre Supérieure, car il faut dire que, n'ayant pas jusqu'ici de supérieure (c'était avant la première profession dans l'Institut), nous avons élu Marie à l'unanimité pour remplir cette charge. Et nous sommes convaincues que la Vierge si bonne et si maternelle est au milieu de nous, qu'elle préside à nos récréations, à nos études, à nos classes, à nos repas et que sa vigilance s'étend même sur notre sommeil.

« Quand nous voulons obtenir quelque faveur, par exemple, une postulante, nous berçons la chaise en grande cérémonie. Il s'agirait d'une Reine que nous n'y apporterions pas plus de gravité. »

*

* *

Le successeur de Mgr Bourget fut Mgr Édouard-Charles Fabre. C'est sous son règne que les catholiques projetèrent d'élever sur le sommet du Mont-Royal une statue gigantesque à la Vierge Marie. Leur pieux dessein rencontra chez leurs frères séparés une telle opposition, que le vénérable archevêque « qui avait d'abord

donné son assentiment à l'érection de cette statue, crut devoir, par esprit de conciliation et de paix, remettre à des temps plus heureux la construction de ce monument qu'il avait plus hâte de voir établir que tout autre. »

Les Montréalais avaient ainsi voulu manifester leur piété à la Sainte Vierge. Ils entendaient, par la même occasion, relever le pèlerinage à la croix de la montagne, dressée par Maisonneuve, en reconnaissance de la protection accordée par Dieu contre les inondations du début de la colonie.

Plus tard, le pieux gouverneur avait conçu le dessein « de bâtir à Marie, lorsque les circonstances le permettraient, une chapelle sur la montagne ; et désirant que ce monument fut censé être l'ouvrage de tous les colons, il destina, pour fournir à la dépense, les rentes seigneuriales dues à la Compagnie de Montréal, qu'on n'avait point cru devoir exiger depuis l'établissement de Ville-Marie. Le 19 novembre 1661, il avait publié l'ordonnance suivante : « Ayant une entière connaissance du zèle et de l'affection du sieur de Saint-André, pour l'établissement de la foi en ce pays ; nous, en vertu des pouvoirs qui nous ont été donnés par MM. les Associés, seigneurs de cette île, lui avons donné commission de recevoir toutes les censives qui leur sont dues, avec pouvoir de faire profiter l'argent qui proviendra de cette recette pour être employé, suivant nos ordres, à la construction d'une chapelle sur la montagne de cette île en l'honneur de la Très Sainte Vierge, le tout sous le bon plaisir de M. l'évêque de Pétrée. »

Ce n'est que beaucoup plus tard, au dix-neuvième siècle, que furent construits sur les pentes du Mont-Royal, le petit Séminaire, le grand Séminaire et le Séminaire de Philosophie avec leurs chapelles dédiées à la Sainte Vierge par les fils de M. Olier, cofondateur de Montréal. Pas loin, se trouve aussi la maison mère de la Congrégation de Marguerite Bourgeoys. L'édifice est couronné d'un dôme qui porte la statue de la Mère de Dieu.

*

*   *

Ainsi le chiffre de Marie est le trait d'union qui unit le présent au passé.

Montréal ne laisse pas d'être encore Ville-Marie : on le reconnaît à des signes supplémentaires, variés, nombreux et indubitables.

Combien d'églises, en effet, de chapelles, d'établissements religieux, voire de divisions civiles évoquent l'existence de Marie, son nom béni entre tous moins un, les étapes de sa carrière ici-bas, les fleurons de sa couronne de sainteté et les prérogatives qui la placent aux confins de la Divinité.

Il n'est que d'y penser. Il suffit de citer. C'est comme une théorie aussi probante qu'elle est gracieuse et mystique ; un chapelet qui égrène des vocables bien doux ; des litanies saintes au murmure apaisant.

Car, à la vérité, en parcourant simplement la grande ville, malgré le bruit, malgré le reste..., on pourrait encore méditer sur la Vierge, à la symphonie de tant d'angélus. Et, peut-être, vaut-il la peine de tenter l'expérience.

*

* *

Église Notre-Dame, « la Paroisse », le premier temple de Montréal et toujours cher aux Montréalais ; églises de la-Nativité, du Saint-Nom-de-Marie, de l'Immaculée-Conception, du Cœur-Immaculé-de-Marie, de la-Visitation, de la-Présentation ; Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Notre-Dame-du-Saint-Sacrement, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Notre-Dame-del-Carmine. Et que d'autres paroisses dédiées à Marie : Notre-Dame-Auxiliatrice, des-Anges, des-Neiges, des-Victoires ; Notre-Dame-de-Grâce, de-Lourdes, de-la-Défense, de-la-Garde, de-la-Paix, du-Carmel, du-Foyer, du-Bon-Conseil, du-Saint-Rosaire, du-Perpétuel-Secours, de-Fatima, de-la-Merci, de-la-Salette, de-l'Assomption, du Bel-Amour, Porte-de-l'Aurore. Et il y a des chapelles vénérables, comme Notre-Dame-de-Liesse, Notre-Dame-de-Pitié, Notre-Dame-de-Lourdes, Notre-Dame-des-Anges, Notre-Dame-de-Bon-Secours, l'aïeule celle-ci.

*

* *

Beaucoup de maisons d'éducation et d'enseignement portent aussi un nom marial : Collège Sainte-Marie, Collège Marie-Médiatrice, Villa-Maria, École Notre-Dame-des-Neiges, Académie Ville-Marie, Pensionnat Notre-Dame-de-Sainte-Croix, etc.

Au **Salut des infirmes** et à la **Consolatrice des affligés** sont également dédiés des hôpitaux, des orphelinats et des hospices, tels que Notre-Dame, Sainte-Marie, Notre-Dame-de-Liesse, Notre-Dame-de-l'Espérance, Notre-Dame-de-la-Merci, etc.

*

* *

Que vous cheminiez dans les comtés ou les quartiers qui s'appellent Sainte-Marie, Ville-Marie ou Notre-Dame-de-Grâce, ou bien, dans d'autres parties de Montréal, que vous passiez par les avenues ou les rues Notre-Dame, Notre-Dame-de-Grâce, Bon-Secours, du Carmel, Visitation, ou par d'autres artères de la grande ville, vous êtes quasi assurés de voir, tant ils y sont nombreux, des religieux ou des religieuses de quelque congrégation vouée à la Sainte Vierge : Pères de la Compagnie de Marie, Oblats de Marie-Immaculée, Servites de Marie ; Pères de Jésus-Marie (Eudistes); Frères Maristes, Frères de la Présentation.

Les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, les Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, les Sœurs de la Présentation de Marie, les Franciscains Missionnaires de Marie ; les Petites Sœurs Franciscaines de Marie, les Servantes de l'Immaculée-Conception, les Sœurs Compassionnistes Servites de Marie ; les Petites Sœurs de l'Assomption ; les Sœurs Dominicaines du Rosaire ; les Religieuses Carmélites ; les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, les Sœurs Servantes du Cœur-Immaculé-de-Marie ; les Sœurs de Marie-Réparatrice ; les Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers ; les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, les Sœurs de Notre-Dame de Sion, les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie ; les Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, etc.

*

* *

La vertu ne serait qu'un nom, si, dans les multiples monastères, écoles, hospices, églises et chapelles qui portent son nom glorieux, ne régnait pas un culte profond, amoureux et tenace à l'égard de Marie. Et nous n'avons pas mentionné les nombreuses Congrégations de la Sainte Vierge et les confréries qui lui sont consacrées. Oui, Montréal est bien resté Ville-Marie.

Et s'il fallait résumer, nous ne saurions qu'emprunter à notre Mère l'Église ses pieuses invocations à la Vierge notre mère : Sancta Maria, Mater Christi, Mater Creatoris, Mater Salvatoris, Mater divinæ gratiæ, Mater spei ; Virgo clemens, Sedes sapientiæ, Consolatrix afflictorum, Auxilium Christianorum ; Regina Angelorum, Regina Martyrum, Regina Virginum, Regina sine labe originali concepta, Regina sacratissimi Rosarii, Regina pacis, ora pro nobis.

CHAPITRE VII

CONCLUSION

Le « miracle canadien » — Le témoignage de Sa Sainteté le Pape Pie XII

De tout ce qui précède nous avons peut-être le droit de conclure que les Canadiens français, en particulier, ont été fidèles à la Sainte Vierge, au cours de leur histoire, et, de même, que la Mère de Dieu leur a été fidèle, en les protégeant contre leurs ennemis et en leur accordant des grâces et des faveurs signalées, parmi lesquelles brille, si grande et précieuse, et qui en renferme beaucoup d'autres, celle qu'on est convenu d'appeler le **miracle canadien.**

Peuple minuscule, perdu sur un vaste continent et dans l'immensité du monde ; trop mollement soutenus par la France ; longuement et cruellement harcelés par les Iroquois ; à maintes reprises la cible des armées et des armadas anglaises, notablement supérieures en nombre et qui finissent par s'emparer de leur pays, les fils de la Nouvelle-France ne laissent pas que de demeurer fidèles à eux-mêmes, sous cette allégeance étrangère et hostile, fidèles à leurs traditions, à leur langue et à leur foi surtout.

Ainsi, lorsqu'on veut les détacher de Rome qui protège la Madone, ils résistent. Lorsqu'on veut leur imposer le serment du **Test** qui blasphème Marie, ils refusent. Lorsqu'on veut leur donner des écoles où l'on minimiserait devant leurs enfants les prérogatives de la Mère de Dieu, ils repoussent du pied des octrois qui seraient le prix du sang de leur âme catholique.

Dieu seul a pu produire cette merveille de résistance et de survivance de tout un peuple.

Or toute grâce nous est transmise par Marie-Médiatrice.

Mais il va de soi que celle-ci exerce de préférence son patronage en faveur de ceux qui l'invoquent et tâchent à imiter ses vertus.

Aussi bien, et notre histoire le prouve, depuis le début, nos missionnaires, nos évêques, nos prêtres, nos religieuses et nos admirables mères de famille ont aimé et prié avec ardeur la Sainte Vierge et transmis leur dévotion à toute leur race.

C'est pourquoi les Canadiens français, qui forment au moins les trois-quarts de la population catholique du pays, furent heureux de participer à l'inoubliable Congrès marial de 1947, tenu à l'ombre de la cathédrale d'Ottawa, dédiée à l'Immaculée-Conception.

À Notre-Dame du Canada ils ont redit leur reconnaissance pour le passé ; offert leurs résolutions pour l'avenir et demandé, enfin, de rester à jamais fidèles à la Vierge fidèle qui leur a toujours été fidèle, au cours de leur histoire.

Et cette histoire, ils la continueront — c'est notre vœu et notre espoir — suivant la même ligne mariale...

*

* *

Cette histoire, la voix la plus autorisée de la terre a daigné l'évoquer, et bénir cet espoir : la voix de Notre Très-Saint Père le Pape Pie XII.

Aussi bien ne croyons-nous pas pouvoir mieux terminer ce modeste volume qu'en transcrivant ici l'auguste message pontifical, irradié en français, le 19 juin 1947 :

« C'est avec une douce et paternelle émotion que Nous Nous rendons en esprit au Congrès Marial d'Ottawa et que, par la voie des ondes, Nous adressons à nos chers frères se trouvant réunis dans un unanime élan de piété envers notre Mère, l'expression de

Nos encouragements, de Nos félicitations et de Nos vœux. S'il est vrai, comme l'a dit Bossuet, que « lorsque Jésus entre quelque part, il entre avec sa croix », il est également vrai, qu'Il n'y entre jamais sans Marie. Lorsque le Canada accueillit la bonne nouvelle que, au prix de leurs sueurs et de leur sang, lui apportaient d'intrépides missionnaires, il ne pouvait faire exception à cette règle d'or, à cette économie divine.

« Le jour où Jacques Cartier plantait la croix sur les rives du St-Laurent et sur chaque point où il abordait, il la montrait du doigt aux sauvages en levant les yeux vers le ciel ; le jour où, appliquant contre un arbre l'image de Marie, il lui confiait le salut de son expédition atteinte par la maladie, Jésus prenait possession de votre terre avec sa croix, avec sa Mère ; bien humble entrée ! Voyez donc... n'est-ce pas plutôt le prélude de la marche triomphale qui ne cessera de progresser ? et dont les solennités d'aujourd'hui, avec tout leur éclat, ne marquent qu'une station, préparant l'étape en avant vers de nouveaux triomphes de Jésus, de sa croix et de sa Mère.

« À mesure qu'elle se déroule, depuis plus de quatre siècles, la voix des foules loin de se taire, s'est faite plus sonore, plus vaillante, plus enthousiaste, dans l'« Hosanna ! Béni Celui qui vient au Nom du Seigneur », dans la louange à Celle par qui Il est venu et sans laquelle elle se serait tue, vient se joindre la puissante voix du bronze qui, sur l'initiative de Champlain, s'est mise, en 1634, à sonner comme dans la mère-patrie, l'angélus du matin, du midi et du soir.

« Les voix des pierres aussi, à leur tour, se sont mises à chanter, dans des centaines et des centaines de chapelles et d'églises, le nom de la Reine du Ciel et de la terre, proclamée Souveraine du Canada. Consacrant à Marie, le 8 septembre 1635, toutes les missions présentes et futures du Canada, saint Jean de Brébeuf et ses compagnons se donnaient à l'Immaculée-Conception dans l'humble sanctuaire du petit fort : tel fut le berceau de la vaste et opulente cité de Québec où se dresse aujourd'hui le temple de Notre-Dame-des-Victoires. Depuis, quelle floraison ! Un témoignage plus élo-

quent encore est celui de ses vierges, de ses martyrs, du zèle de ses apôtres, évêques, prêtres, religieux et religieuses et les nombreuses phalanges de l'apostolat laïque, tous voués au culte et au service de la Mère de Dieu ; ils se sont appliqués à la faire connaître, la faire aimer, tous se sont placés sous son patronage.

« Leur œuvre d'évangélisation et de sanctification, d'un océan à l'autre, sur toute l'étendue de votre immense patrie, rayonne avec la splendeur de Jésus et le maternel sourire de Marie, et comment ne pas donner en cette mémorable circonstance une mention spéciale aux dignes fils du grand évêque de Mazenod dont le nom même d'Oblats de Marie-Immaculée est à lui seul tout un programme, dont l'activité déployée à Ottawa même, dans cette magnifique université déjà célèbre, reçoit en ce jour la plus encourageante récompense.

« Quel chemin parcouru sous le regard de la Vierge Immaculée et quelles perspectives s'ouvrent sur un avenir plus glorieux et plus fécond encore... visiblement, la douce Étoile a, depuis l'origine, brillé sur l'Église catholique au Canada. Elle continue à briller sur elle, elle la protège. Que toujours de plus en plus, votre espérance se repose en elle, elle vous conduira par des voies saintes et sûres ! À elle Nous vous confions au début de ces radieuses journées mariales.

À son amour et à son intercession Nous confions votre bien-aimée patrie : que par Marie, celle-ci jouisse, dans le calme et la paix, des trésors de la nature dont Dieu l'a favorisée ; que dans sa reconnaissance envers le Créateur de tous ces biens, fidèle à le servir, elle poursuive sa mission de charité, venant fraternellement en aide aux poignantes nécessités d'autres peuples ! À l'amour et à l'intercession de Marie, Nous vous recommandons vous-mêmes, chers fils et chères filles, afin que vous gardiez et que vous mettiez en valeur, comme votre bien le plus précieux, l'héritage de foi et de vie chrétienne que vous ont légué vos pères et auxquels il Nous est bien doux de rendre en ce moment hommage. Oui, gardez jalousement vos magnifiques traditions ; défendez-les vaillamment contre tout ce qui pourrait les ruiner ou les affaiblir. Soyez bien persuadés qu'en elles votre peuple possède ses meilleures garanties

d'avenir. Ouvrez les yeux et, d'un regard large et puissant, scrutez l'horizon pour prendre conscience des devoirs que comportent les problèmes sociaux d'aujourd'hui et que la justice sociale vous impose. Votre commune participation au même pain eucharistique, votre attachement à la Mère céleste, la commune responsabilité que portent ensemble tous les fidèles d'une même terre, voilà bien de quoi vous maintenir dans la solidarité d'un grand amour devant lequel tombent misérablement les préoccupations trop personnelles et mesquines qui pourraient tendre à diviser et séparer. Vivez unis et dans la paix, et le Dieu d'amour et de paix sera avec vous. Daigne Marie se montrer à vous la médiatrice de cette paix et de cet amour ! »

FIN